Pernod Ricard 1987

L'œuvre originale d'André Bourrié reproduite en couverture, illustre l'entrée dans le Groupe de la Distillerie de Haute-Provence avec Carlton et de Cooymans avec Surfers, ainsi que les découvertes en agronomie et en sélection de levures, sources de substances aromatiques nouvelles.

Pernod Ricard

Société Anonyme au capital de 783 148 080 F
Siège social : 142, bd Haussmann, 75008 Paris
Téléphone : (1) 43.59.28.28. Télex : 641 930
R.C.S. Paris B 582 041 943 (58 B 4194)

SOMMAIRE

Lettre du Président	2
Faits et chiffres 1987	4/5
Groupe Pernod Ricard	6/7
La gamme des produits	8/9
Vins et spiritueux France	11
Boissons et produits sans alcool France	15
Vins et spiritueux étranger	19
Boissons et produits sans alcool étranger	23
Recherche et innovation	27
L'année sociale	29
Assemblée Générale Ordinaire	33

Groupe
Pernod Ricard

la soif d'entreprendre

Le Groupe Pernod Ricard est né du rapprochement en 1975 des deux principales sociétés françaises de spiritueux anisés.

Ce rapprochement avait pour objectifs :

- *de conforter les positions sur le marché national des spiritueux ;*
- *de diversifier les activités en augmentant la part du secteur sans alcool ;*
- *de développer rapidement les exportations et les implantations à l'étranger.*

La mise en œuvre de cette stratégie a permis au Groupe de renforcer sa présence sur de nombreux marchés :
Pernod Ricard est numéro un mondial de l'anis, premier producteur de spiritueux en Europe continentale, premier producteur français de vins de marques, premier producteur de boissons sans alcool en France et leader mondial des préparations aux fruits pour l'industrie laitière.

1

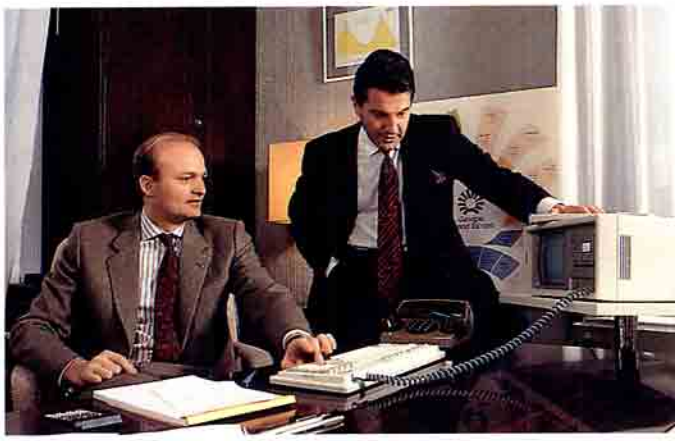

LETTRE DU PRÉSIDENT

S'il fallait qualifier d'un seul mot l'exercice 1987, celui de progression s'imposerait. Le chiffre d'affaires augmente de 7 %, le résultat courant de 12 %, la part du Groupe dans le résultat net de 17,6 % et le dividende unitaire de 15 %.

C'est ainsi que sur la base des cours récents le titre Pernod Ricard assure à ses actionnaires un rendement de 5 %, juste contrepartie de la chute générale des cours enregistrée au dernier trimestre 1987.

Les performances 1987 s'inscrivent dans la ligne suivie depuis 1975, année de création de Pernod Ricard. Sur la période le taux de croissance annuel moyen de notre résultat net s'établit à 15 %, avec une inflation moyenne de 8,8 %.

Ces chiffres justifient le choix fait par Pernod Ricard d'une politique de croissance et de diversification principalement à l'étranger et dans les activités sans alcool.

Cette volonté s'est traduite en 1987 par des initiatives et des résultats.

La prise de contrôle de Cooymans aux Pays-Bas a complété le réseau des filiales européennes du Groupe, tout en apportant une nouvelle gamme de produits. Les synergies entre filiales en Europe, aux U.S.A. ou au Japon connaissent une montée en puissance.

L'entrée de San Giorgio, premier producteur d'arômes alimentaires en Italie, vient renforcer par l'amont la capacité innovatrice du Groupe au bénéfice de toutes ses filiales.

En France, Distillerie de Haute Provence a introduit un nouveau concept de boisson festive, le Carlton, vin pétillant aromatisé à la pêche en phase d'expansion rapide.

Les filiales du Groupe ont présenté aux consommateurs une dizaine de nouveaux produits.

Les marques de boisson sans alcool ont globalement progressé dans un marché déprimé après l'été maussade de 1987. La Société des Vins de France qui adapte ses structures industrielles et commerciales et relève le niveau de sa gamme a renoué avec les profits. Toutes les filiales de Pernod Ricard sont aujourd'hui bénéficiaires.

A l'étranger Orangina poursuit son développement aux U.S.A., en Europe et en Extrême-Orient.

3

5

4

Au plan financier Pernod Ricard a également innové.

En entrant à hauteur de 3 % dans le capital de la Compagnie Financière de Suez, Pernod Ricard a rejoint le groupe des actionnaires stables. Cette initiative n'est pas une rupture dans la politique du Groupe mais un prolongement. Au moment où nous voyons de véritables batailles internationales avec des enjeux élevés conduire à des regroupements d'entités puissantes, il est intéressant de disposer d'un poste d'observation comme Suez et d'associer un groupe industriel et commmercial avec une puissance financière.

Deuxième innovation financière, Pernod Ricard a été un des premiers à lancer une offre publique d'achat sur 5 % de ses propres actions en vue de les annuler. L'application a été un succès public avec trois fois plus de titres présentés que demandés. Les actionnaires restant verront ainsi augmenter leur revenu par action.

Un événement provoqué par Coca-Cola est venu perturber notre activité dans les boissons sans alcool en France : la dénonciation et la reprise par la Coca-Cola Company au 1er janvier 1988 du contrat de distribution relatif au territoire de Bordeaux. Depuis lors, elle nous a communiqué sa décision de ne pas reconduire, à leur échéance, les contrats concernant les territoires de Vichy, d'Orléans et de Marseille.

A la date d'impression de ce rapport annuel, il nous est impossible de vous rendre compte précisément de la situation, celle-ci demeurant évolutive.

Nos Actionnaires seront bien sûr tenus informés à l'occasion de notre Assemblée Générale et ensuite, par voie de presse, des événements importants concernant cette affaire. La défense de leurs intérêts comme ceux de nos collaborateurs guide notre action.

Pour terminer, je note que les résultats commerciaux enregistrés au premier trimestre 1988 sont satisfaisants, en France et à l'étranger, pour les spiritueux comme pour les boissons et les produits sans alcool. C'est un signe encourageant.

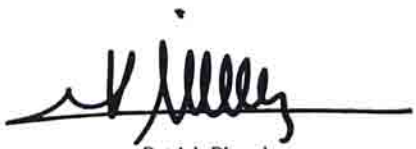

Patrick Ricard

1. Patrick Ricard, Président-Directeur Général Thierry Jacquillat, Directeur Général.

2. Thierry Billot, Directeur Financier Pierre-Marie Châteauneuf, Directeur Administratif et Juridique.

3. Denis Berthu, Directeur de la Communication – Christine Fildier, Directeur du Marketing.

4. Jean-Pierre Gautier, Directeur des Relations Humaines – Christian Declaux, Directeur attaché à la Direction Générale.

5. Yves Ménoret, Directeur du Centre de Recherche – Pierre Pringuet, Directeur du Développement.

1987 : FAITS ET CHIFFRES

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.T.
en millions de francs

1975	2825
1980	6116
1985	10383
1986	11773
1987	12516

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.D.T.
en millions de francs

1975	1434
1980	3651
1985	8516
1986	10016
1987	10704

RÉSULTAT COURANT CONSOLIDÉ
en millions de francs

1975	263
1980	511
1985	916
1986	1104
1987	1236

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE
en millions de francs

1975	175
1980	376
1985	738
1986	876
1987	1009

L'exercice 1987 a été marqué pour le Groupe Pernod Ricard par la poursuite de la stratégie de développement mise en œuvre depuis 1975.

Dès janvier 1987, le Groupe annonçait la création d'une antenne commerciale "Pernod Ricard Japan" basée à Tokyo et venant renforcer celle déjà opérationnelle à Singapour. Toujours en Asie, mais à Pékin cette fois, c'était la formation d'une société mixte pour la production de vins "Beijing Friendship Winery".

Poursuivant l'extension de son réseau de filiales européennes par l'intermédiaire de la Société pour l'Exportation de Grandes Marques (SEGM), le Groupe prenait en mars le contrôle de la société hollandaise Cooymans qui occupe aux Pays-Bas le quatrième rang pour les spiritueux.

C'est ensuite en Italie que Pernod Ricard poursuivait sa croissance externe avec la prise de contrôle du groupe San Giorgio Flavors, premier producteur italien d'arômes alimentaires, qui échangera son savoir-faire avec le Centre de Recherche du Groupe.

Enfin, mais en France cette fois, c'est la Distillerie de Haute-Provence, entreprise familiale plus que centenaire devenue célèbre en l'espace de deux ans par le lancement de "Carlton" qui rejoignait Pernod Ricard.

L'année écoulée aura vu également deux opérations financières d'importance. D'abord l'entrée de Pernod Ricard dans le groupe des actionnaires stables de Suez à hauteur de 3 %. Enfin, la préparation par le Groupe d'une offre publique d'achat de ses propres actions en vue de la réduction du capital de 5 %, effectuée début 1988.

L'ANNÉE BOURSIÈRE : ÉVOLUTION DU TITRE

Si les boursiers avaient gardé de 1986 le souvenir d'un excellent millésime, 1987 restera dans l'histoire comme l'année du krach avec son jour noir, le lundi 19 octobre.

Le titre Pernod Ricard n'a pas échappé à la tourmente. Même si le cours moyen de l'année s'est élevé à 969 francs, soit 5,3 % de plus qu'en 1986 (920 francs), le cours au 31 décembre 1987 était revenu à 678 francs, alors qu'il était de 1 022 francs un an auparavant.

Les cours extrêmes atteints en 1987 ont été de 1 195 francs au plus haut et 648 francs au plus bas contre respectivement 1 139 et 648 francs en 1986.

Il n'en reste pas moins que, de 1975 à 1987, le titre a plus que quintuplé si l'on compare les cours moyens annuels ajustés : 969 francs contre 186 francs. Il a presque

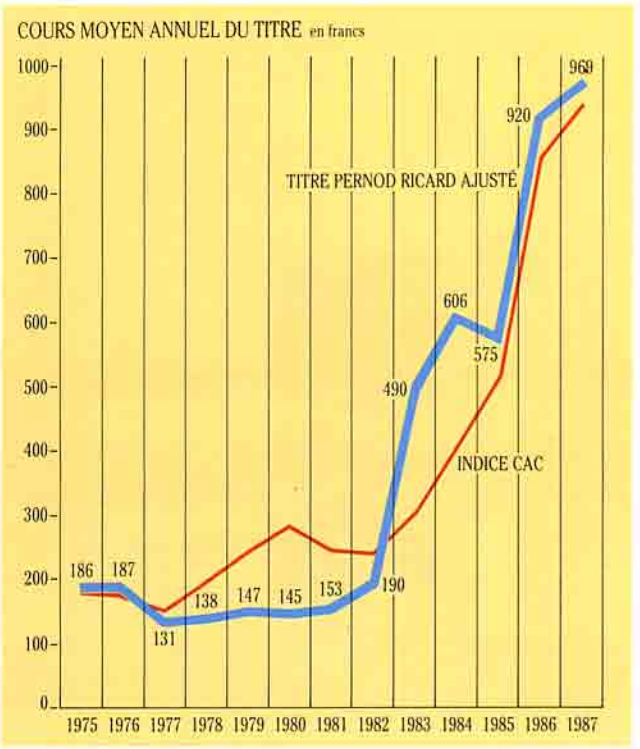

3

quadruplé sur la base des cours au 31 décembre : 678 francs contre 184 francs.

Les performances, depuis la création du Groupe, comparées à l'indice CAC – en moyenne annuelle – se présentent selon le graphique ci-dessus.

CAPITALISATION BOURSIÈRE

Au cours de l'année, la capitalisation boursière de Pernod Ricard a oscillé entre 6,7 et 12,3 milliards de francs. En fin d'année, elle atteignait 7 milliards de francs, ce qui situe Pernod Ricard à la 21e place des sociétés du marché.

ACTIVITÉ DU TITRE

Le nombre de transactions sur le titre Pernod Ricard est resté pratiquement identique à celui de 1986. Plus de 3,4 millions de titres ont été échangés en 1987, ce qui place le Groupe au 32e rang des valeurs les plus actives du marché à règlement mensuel.

RENDEMENT DU TITRE

Jusqu'en 1983, la politique de dividende a été marquée par une stabilité du taux de distribution, autour du tiers du résultat net. A partir de 1984, ce taux s'est rapproché de 40 %, atteignant en 1987 39,9 % du résultat net consolidé 1986.

Rappelons que le dividende net par action versé en 1987 était identique à celui versé en 1986 (20 francs) mais qu'entre temps le nombre d'actions avait augmenté de 25 % (1 action gratuite pour 4 anciennes). Le dividende net proposé en 1988 s'élève à 23 francs, soit 15 % de plus que l'année précédente.

Le rendement du titre Pernod Ricard, mesuré par le rapport du dividende (avoir fiscal compris) sur le cours moyen du titre pendant l'année où ce dividende a été encaissé, a connu, depuis la création du Groupe en 1975, l'évolution figurant sur le graphique ci-dessus. On remarquera que le taux de rendement moyen a fortement baissé entre 1982 et 1983 ; le cours avait en effet progressé de 220 % en 1983. Cette évolution pesant sur le taux de rendement a en revanche entraîné une forte plus-value sur le capital des actionnaires de Pernod Ricard.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ
en millions de francs

1975	120
1980	265
1985	452
1986	547
1987	635

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ PAR ACTION
(PART DU GROUPE)
en francs

1975	11,64
1980	25,15
1985	41,22
1986	50,07
1987	58,95

DIVIDENDE NET AJUSTÉ PAR ACTION
en francs

1975	4
1980	8,88
1985	16
1986	20
1987	23

1. Carlton est le produit vedette de la Distillerie de Haute-Provence.

2. La société hollandaise Cooymans, filiale de la SEGM, est venue compléter le réseau des filiales européennes du Groupe.

3. Participation dans Suez : une plate-forme d'observation.

LE GROUPE PERNOD RICARD

Pernod Ricard est aujourd'hui, par les volumes vendus, avec une trentaine de filiales pour un chiffre d'affaires hors taxes de 12,5 milliards de francs, le troisième groupe mondial de vins et spiritueux et le 8e pour les seuls spiritueux. Il est un des grands groupes de l'économie française : en douze ans, il est devenu, tous secteurs confondus, la 48e société industrielle en terme de chiffre d'affaires et la 25e par le bénéfice net. Il compte ainsi parmi les dix plus gros contribuables nationaux.

Dans le secteur agro-alimentaire, Pernod Ricard se classe au 7e rang pour le chiffre d'affaires et au 3e pour le résultat net.

Dès sa naissance, Pernod Ricard est devenu le premier producteur de boissons de l'hexagone. Mais le Groupe a su développer une politique active de diversification et d'internationalisation lui permettant de devenir rapidement l'un des principaux leaders mondiaux dans son domaine d'activité.

Le Groupe compte aujourd'hui 78 unités de production dont 21 à l'étranger. En France et à l'étranger, 46 unités élaborent des spiritueux et 32 se consacrent aux boissons sans alcool. Pernod Ricard emploie maintenant 10 200 collaborateurs dont 1 900 à l'étranger.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES H.D.T. PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
en millions de francs et en % du total

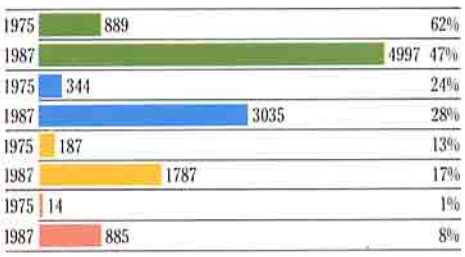

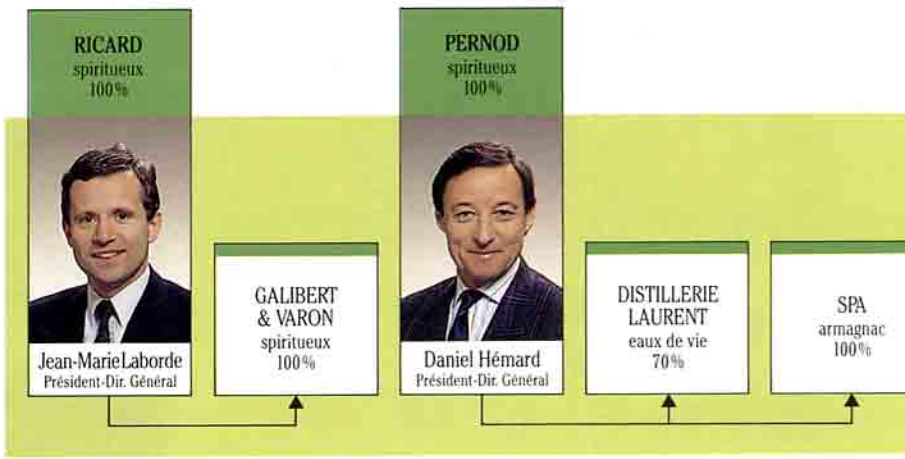

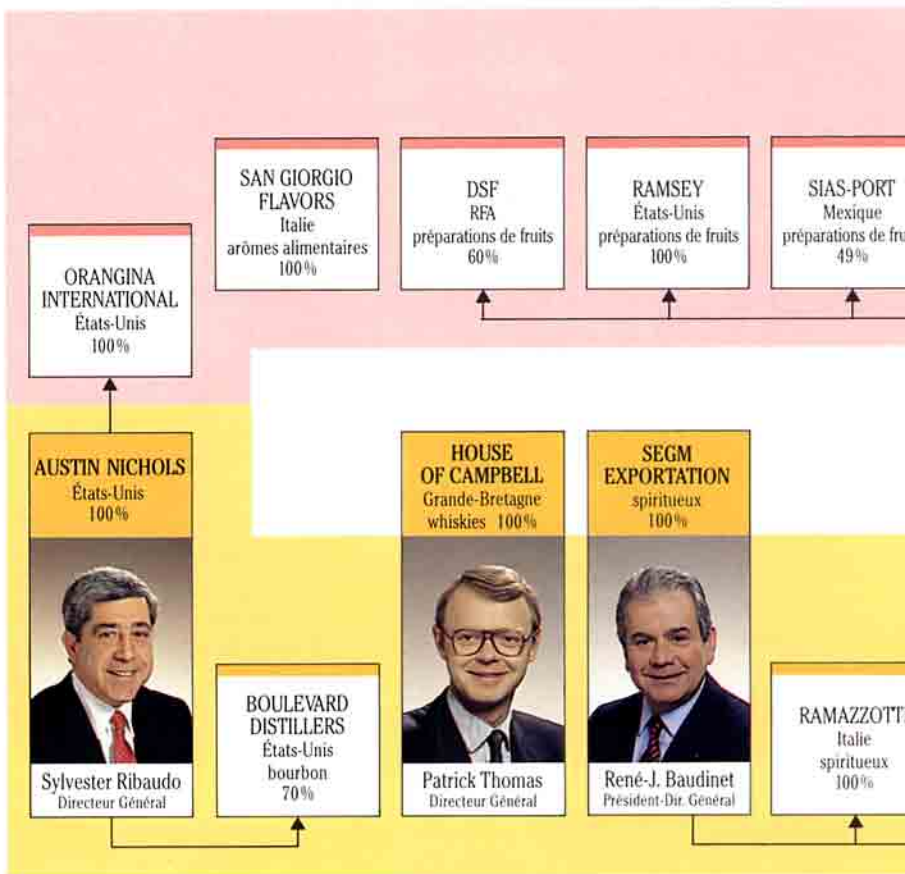

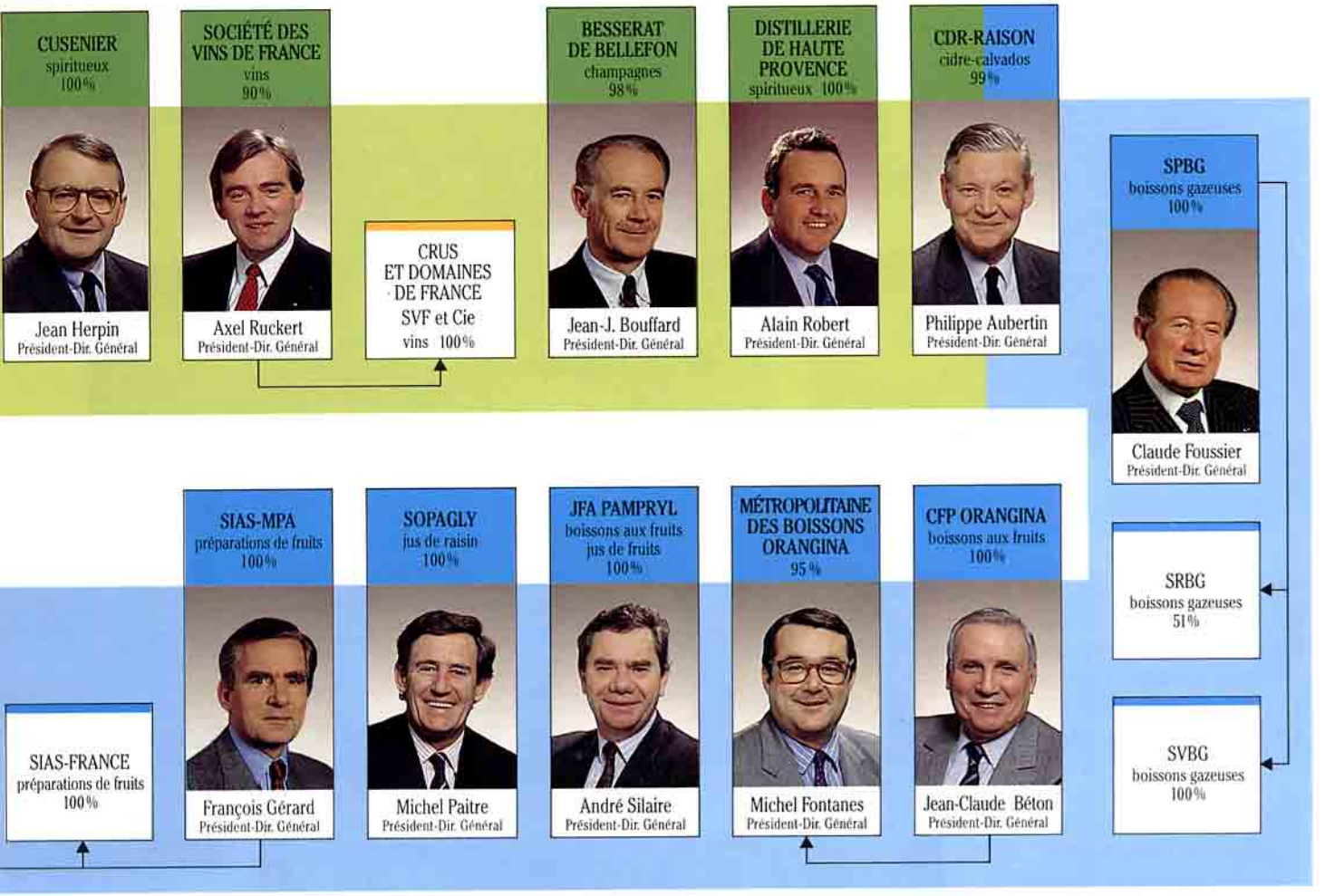
CUSENIER
spiritueux
100%
Jean Herpin
Président-Dir. Général
SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE
vins
90%
Axel Ruckert
Président-Dir. Général
CRUS ET DOMAINES DE FRANCE
SVF et Cie
vins 100%
BESSERAT DE BELLEFON
champagnes
98%
Jean-J. Bouffard
Président-Dir. Général
DISTILLERIE DE HAUTE PROVENCE
spiritueux 100%
Alain Robert
Président-Dir. Général
CDR-RAISON
cidre-calvados
99%
Philippe Aubertin
Président-Dir. Général
SPBG
boissons gazeuses
100%
Claude Foussier
Président-Dir. Général
SRBG
boissons gazeuses
51%
SVBG
boissons gazeuses
100%
SIAS-MPA
préparations de fruits
100%
François Gérard
Président-Dir. Général
SOPAGLY
jus de raisin
100%
Michel Paitre
Président-Dir. Général
JFA PAMPRYL
boissons aux fruits
jus de fruits
100%
André Silaire
Président-Dir. Général
MÉTROPOLITAINE DES BOISSONS ORANGINA
95%
Michel Fontanes
Président-Dir. Général
CFP ORANGINA
boissons aux fruits
100%
Jean-Claude Béton
Président-Dir. Général
SIAS-FRANCE
préparations de fruits
100%

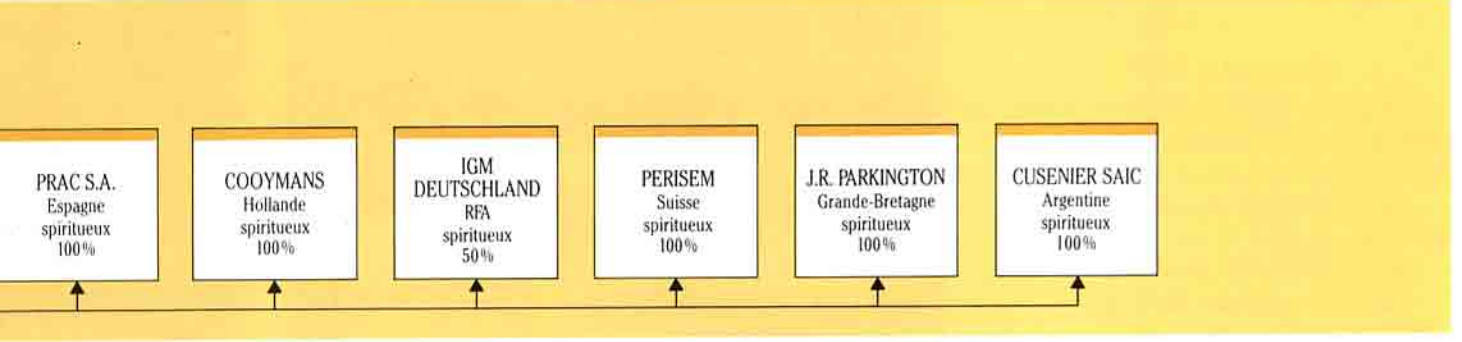
PRAC S.A.
Espagne
spiritueux
100%
COOYMANS
Hollande
spiritueux
100%
IGM DEUTSCHLAND
RFA
spiritueux
50%
PERISEM
Suisse
spiritueux
100%
J.R. PARKINGTON
Grande-Bretagne
spiritueux
100%
CUSENIER SAIC
Argentine
spiritueux
100%

LA GAMME DES PRODUITS

Dans le classement des marques de spiritueux, la marque Ricard occupe le 3e rang mondial avec 7,4 millions de caisses, Pastis 51 le 34e avec 2,4 millions de caisses et Suze le 77e avec 1,6 million de caisses (*).

La totalité de l'activité sans alcool du Groupe en 1987, France et étranger, représente 36 % du chiffre d'affaires consolidé.

L'ensemble de l'activité à l'étranger, spiritueux et sans alcool, représente pour sa part 25 % du chiffre d'affaires consolidé.

Innovations 1987

Au cours de l'exercice écoulé, les filiales du Groupe ont présenté aux consommateurs plusieurs nouveaux produits :

- *Carlton, vin pétillant, aromatisé à la pêche ou à la framboise, par acquisition de la Distillerie de Haute-Provence ;*
- *Legendary, un whisky haut de gamme de 21 ans d'âge de House of Campbell ;*

**1 caisse = 12 bouteilles de 75 cl ou 9 litres.*

- *Peach Boy, une liqueur à la pêche lancée par Cusenier ;*
- *Baïdji de Pernod, sur le marché des cocktails, qui titre 18° et marie l'armagnac au kiwi ;*
- *Soho, également de Pernod, une base de cocktails parfumée au lychee ;*
- *Baroque, présenté par Ricard, liqueur de cognac au goût de pêche ;*
- *la grande Cuvée B de B Prestige des champagnes Besserat de Bellefon ;*
- *les "Diététiques" de Pampryl, une gamme de quatre assemblages de jus de fruits ;*
- *les "classiques des Vins de France", vins fins d'AOC lancés par la SVF début 1988.*
- *notons enfin les nouvelles spécialités de préparations aux fruits de SIAS-MPA.*

Le Centre de Recherche Pernod Ricard orchestre cet effort d'innovation et a notamment mis au point de nouvelles boissons fermentées bas degré, à caractère fruité et floral. Les nouveaux produits des prochaines années...

Eau chaude
Eau froide
Air comprimé
Néphélomètre n
Égout
Égout
Liquide brut

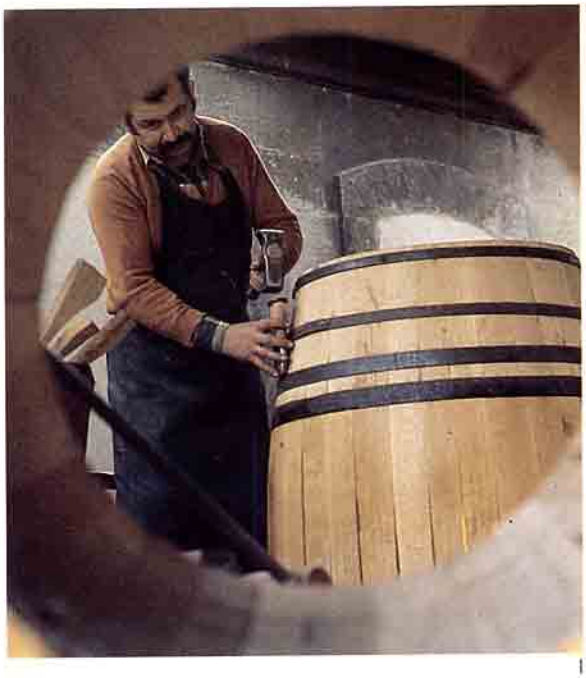

1

3

2

VINS ET SPIRITUEUX FRANCE

La politique de diversification mise en œuvre par Pernod Ricard depuis sa création a pour conséquence logique la diminution de la part des spiritueux au profit des nouvelles activités. Ainsi, et malgré l'arrivée au sein du Groupe de la SVF en 1985, ce secteur ne représentait plus que 47 % du chiffre d'affaires en 1987. Il était de 62 % en 1975.

Le Groupe est historiquement le leader des anisés mais sa stratégie de gamme lui permet aujourd'hui d'être présent sur pratiquement tous les segments du marché des spiritueux.

◀ *Elaboration des produits de la société Pernod à l'unité de Créteil.*

L'acquisition de CDC et de Cusenier en 1975 a placé Pernod Ricard en deuxième position parmi les producteurs français d'apéritifs à base de vin, avec les marques Cinzano, Dubonnet, Byrrh, Ambassadeur et Gold Ambassadeur. Le Groupe est en première position sur le marché des amers avec Suze, sur celui des calvados avec Busnel et sur celui du cassis avec Cusenier et La Duchesse. Pernod Ricard est encore présent sur le marché des liqueurs et des eaux-de-vie – avec Cusenier et La Duchesse – des armagnacs avec Marquis de Montesquiou et offre une gamme de champagnes de prestige avec Besserat de Bellefon. Le Groupe occupe enfin la 6e place sur le marché des cognacs de plus en plus dominé par des intérêts anglo-américains.

Afin de satisfaire les demandes des consommateurs, Pernod Ricard assure également la distribution, en France, de spiritueux étrangers. Grâce à sa filiale écossaise House of Campbell, il est depuis quelques années particulièrement actif sur le marché du whisky : il importe, par son intermédiaire, les marques Clan Campbell, Aberlour Glenlivet et White Heather. Pernod distribue

1. Lignières-en-Charente, où se marient les techniques d'avant-garde et les traditions ancestrales pour la production du Cognac Bisquit.

2. Café de Paris est produit à Saint-André-de-Cubzac par la société Cusenier.

3. Légendary 21 ans d'âge, réserve du Duc d'Argyll, est commercialisé en France par la société Ricard depuis 1987.

CHIFFRE D'AFFAIRES H.D.T.
en millions de francs

1986	4942
1987	4997

RÉSULTAT COURANT
en millions de francs

1986	702
1987	818

1

2

1. Pernod dispose en France de 4 unités de production à Créteil, Lyon, Marseille et Bordeaux.

2. Cusenier vient de lancer Peach Boy, une liqueur à la pêche, à associer de préférence avec... Café de Paris.

3. C'est à Eauze dans le Gers que se trouve la distillerie de l'Armagnac Marquis de Montesquiou.

également le bourbon Wild Turkey d'Austin Nichols tandis que Cusenier distribue de grandes marques internationales comme le whisky Cutty Sark, le rhum léger Baccardi, la vodka Stolichnaya et le gin Gilbey's.

Enfin, depuis 1985, le Groupe est aussi leader des vins de marque et des vins de table avec la Société des Vins de France et ses principales marques : Cruse, Vieux Papes, Maîtres Vignoux, La Villageoise, Bienvenu et Carré de Vigne.

L'ANNÉE 1987

Décidément, le succès de l'anis ne se dément pas, le marché ayant atteint son plus haut niveau historique sous l'effet de la progression des marques du Groupe : Les ventes de Ricard ont augmenté de plus de 1 % et celles de Pastis 51 de 3 %. Même commentaire pour les amers avec Suze qui a vu ses ventes augmenter cette année de 4 %.

Autre progression significative, celle de l'ensemble des marques de whisky du Groupe (+ 13 %) et en particulier de Clan Campbell (+ 19 %) qui a lancé au cours de l'exercice un très haut de gamme de 21 ans d'âge, Legendary. Sur les segments spécifiques des malts et bourbons, le Groupe enregistre également d'excellentes performances comme en témoignent les résultats d'Aberlour (+ 43 %) et de Wild Turkey (+ 85 %). Pour leur part, les vodkas (+ 10 %) et les gins (+ 12 %) se comportent bien sur un marché toujours dynamique. On notera par ailleurs la forte progression des champagnes (+ 21 %) et en particulier de B de B. La croissance de Café de Paris (+ 30 %) a aussi dépassé largement celle du marché des vins mousseux qui n'évolue que de 7 % en 1987.

L'exercice dans le secteur des vins et spiritueux en France aura été marqué par l'entrée dans le Groupe de la Distillerie de Haute-Provence (productrice de Carlton) et par la création de nouveaux produits sur un marché qui progresse de 20 % par an, celui des cocktails. Ainsi, 1987 aura vu la naissance chez Pernod de Baïdji et de Soho, chez Cusenier de Peach Boy, et chez Ricard de Baroque.

La Société des Vins de France a vu ses efforts de restructuration récompensés : elle a opéré un recentrage imposé par la baisse du marché des vins de table et

4

6

5

surtout, a abordé un segment très prometteur, celui des vins milieu de gamme, vins de pays et d'Appellation d'Origine Contrôlée. Parallèlement, la SVF a créé un département, "Crus et Domaines de France", qui intervient sur un créneau en croissance, celui des vins fins. Début 88, la SVF a présenté une nouvelle gamme, "les classiques des Vins de France" et concentré ses efforts sur quelques marques à forte notoriété comme Vieux Papes, Maîtres Vignoux et Carré de Vigne, souhaitant pallier de la sorte la baisse chronique du marché.

PERSPECTIVES 1988

La position de leader et les progressions spectaculaires que le Groupe a connues sur le marché français des spiritueux depuis 1985 – pour l'anis par exemple – pouvaient faire craindre en 1987 un ralentissement de la croissance : il n'en a rien été. En 1988, les perspectives s'annoncent plus difficiles : le dynamisme des politiques commerciales des sociétés du Groupe, s'appuyant sur des produits de grande qualité, doit néanmoins permettre à Pernod Ricard de progresser encore. Les cocktails, les whiskies, les alcools blancs, les champagnes et vins effervescents, au cœur de segments très porteurs, devraient continuer à connaître une croissance supérieure à celle du marché.

Le Groupe sera plus que jamais à l'écoute des attentes des consommateurs et leur proposera encore des produits nouveaux, actuellement en phase de test. Enfin, priorité sera donnée à la consolidation des résultats obtenus par la Société des Vins de France : la rationalisation de la production et des investissements, la redéfinition du mix produits et la nouvelle politique commerciale initiées en 1987 seront poursuivies en 1988 pour confirmer définitivement les bases de la croissance de la SVF.

4. Thiais dans la banlieue parisienne est une des 9 unités de production de la société Ricard.

5. Baïdji est une des nouvelles bases de cocktail commercialisées en 1987. Ce produit à l'armagnac au goût de kiwi est présenté par la société Pernod.

6. C'est à Châteauneuf-les-Martigues que la Société des Vins de France confectionne les briques cartons de Carré de Vigne.

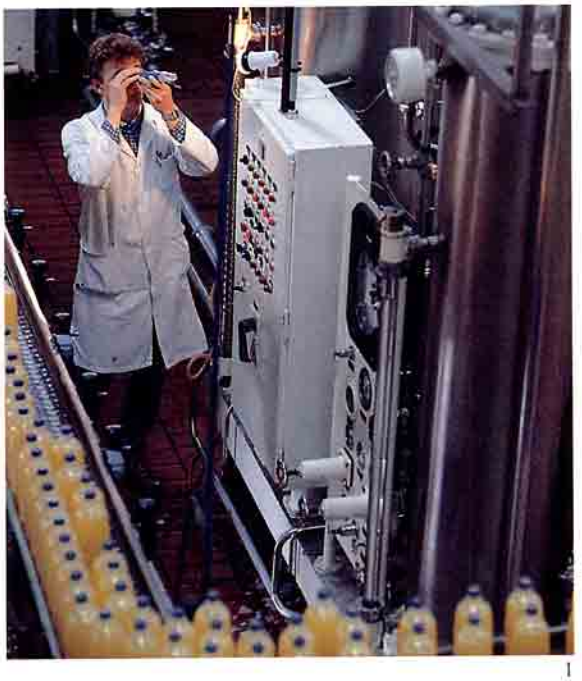

1

3

2

BOISSONS ET PRODUITS SANS ALCOOL FRANCE

En 1987, les ventes de produits sans alcool de Pernod Ricard en France représentaient 28 % du chiffre d'affaires hors droits et taxes. Ce secteur a connu depuis la création du Groupe un essor considérable. En 1975, il représentait 24 % du chiffre d'affaires mais accusait une perte de 10 millions de francs. Les boissons et produits sans alcool France ont obtenu en 1987 un résultat courant de 320 millions de francs.

Orangina, Brut de Pomme, Banga, Pampryl, Fruidam, Pacific sont les marques phares de ce secteur, auxquelles s'ajoute notamment Coca-Cola dont le Groupe est concessionnaire.

◀ *Conditionnement du Banga 2 litres plastique en chambre stérile à l'unité de Nuits-Saint-Georges de la société Pampryl.*

Pernod Ricard est le leader des producteurs français de boissons sans alcool et ses diverses filiales produisent et commercialisent une gamme variée : la Société Parisienne de Boissons Gazeuses et ses deux filiales, SRBG et SVGB, assurent à Pernod Ricard la première place sur le marché des colas et des sodas : elles distribuent, sous licence, Coca-Cola, Fanta, Finley et Sprite. Depuis 1984, elles commercialisent également Brut de Pomme, boisson faiblement calorique, pétillante, aux extraits naturels de pomme.

La Compagnie Française des Produits Orangina qui a rejoint le Groupe Pernod Ricard en 1984 concourt aussi à cette première place, Orangina étant la première marque française de boissons sans alcool.

Sur le marché des jus de fruits et des boissons aux fruits, JFA Pampryl, avec Pampryl et Banga, a maintenant renoué avec la croissance et confirme pour la 2e année consécutive son retour à la rentabilité.

Pacific de Ricard, quant à lui, confirme sa position de leader sur le marché des anis sans alcool.

1. Unité de production Orangina de la société Deuni à Strasbourg, aujourd'hui intégrée à la Métropolitaine de Boissons Orangina.

2. A Mitry Mory en banlieue parisienne se trouve la plus importante des deux unités de production française de SIAS-MPA.

3. Plus de vitamines et moins de sucre, c'est la nouvelle gamme des "diététiques" de Pampryl.

CHIFFRE D'AFFAIRES H.D.T.
en millions de francs

1986	2 808
1987	3 035

RÉSULTAT COURANT
en millions de francs

1986	275
1987	318

1

2

1. La Cidraie est la marque leader de CDR Raison, premier producteur de jus de pomme et de cidre en France.

2. La sélection des fruits, une tâche minutieuse qui garantit la qualité des préparations aux fruits de SIAS-MPA.

3. Plus de 60 % du marché français des préparations aux fruits sont détenus par la filiale du Groupe.

Numéro un encore, la société CDR-Raison, structure issue de la fusion des deux sociétés, capitalise les atouts qu'elle s'est donnés par cette opération pour développer les marques de cidre et de jus de pomme du Groupe. SIAS-MPA, le leader mondial des préparations aux fruits pour desserts lactés est, avec les deux tiers du marché français, le numéro un de ce créneau.

Enfin, par l'intermédiaire de la Sopagly, le Groupe Pernod Ricard approvisionne en jus et moûts de raisin plusieurs grandes marques françaises et étrangères. Sopagly est le premier producteur européen dans cette spécialité.

L'ANNÉE 1987

Sur un marché difficile consécutif à l'été maussade, trois marques progressent fortement : Pacific avec + 9 %, Coca Cola avec + 10 % et Banga qui enregistre la plus forte progression des marques de boissons sans alcool du Groupe, supérieure à + 11 % grâce à une politique commerciale très agressive.

La société JFA Pampryl enregistre aussi une belle performance pour ses jus de fruits qui progressent globalement de + 6 % avec, en 1987, la réussite du lancement de la gamme "diététiques" devenue leader de sa catégorie.

La restructuration et la nouvelle politique marketing mises en œuvre depuis trois ans portent leurs fruits. Outre une croissance du volume global des ventes, cette année a apporté un net rétablissement des marges.

Les volumes d'Orangina sont demeurés stables tandis que la société mettait en œuvre une réorganisation d'envergure afin d'aborder le marché national sur de nouvelles bases : la Métropolitaine des Boissons Orangina a absorbé successivement ses trois concessionnaires (Rhodanienne des Boissons, Denni et Fruidam), redéfini la stratégie de communication de la marque (nouveau logo, nouveaux packagings, nouvelle campagne publicitaire) tout en préparant le lancement d'Orangina Light.

LES PERSPECTIVES 1988

Le marché français, dans le cadre de conditions climatiques normales, recèle de nombreuses opportunités pour le Groupe Pernod Ricard.

4

6

5

Le marché traditionnel tout d'abord – celui de boissons sans alcool sucrées – a un potentiel de croissance significatif car notre consommation par habitant représente seulement la moitié de celle de nos voisins européens et le quart de celle des Américains.

A cette perspective s'ajoute le lancement enfin autorisé, grâce à l'abrogation de la loi de 1902 interdisant l'usage des édulcorants de synthèse, de l'Orangina Light et du Banga Light, par exemple. A ces boissons sera intégré un édulcorant de synthèse à l'innocuité démontrée, l'aspartame. Homologué depuis plusieurs années par la Food and Drug Administration américaine (la référence en matière de tests pour les nouveaux produits alimentaires), l'aspartame présente l'intérêt d'avoir un important pouvoir sucrant sans pour autant altérer le goût du produit.

Ce nouveau marché est d'autant plus attrayant pour Pernod Ricard qu'il est prouvé, par les expériences étrangères, que les produits "light" n'entament nullement le marché des produits sucrés classiques. Avec ces produits, c'est une nouvelle clientèle, soucieuse de diététique et de santé, qui "se convertit" aux soft drinks. Ce marché devrait donc connaître, comme cela a été le cas aux Etats-Unis, une forte et rapide croissance.

Enfin, des innovations sont attendues dans le domaine des cidres et des jus de raisin, des nectars, des jus et des boissons aux fruits.

4. L'unité Orangina de Vitrolles près de Marseille est le berceau français de la petite bouteille ronde.

5. C'est à Domagné, en Bretagne, au cœur de la région de production qu'est élaboré le jus de pomme Raison.

6. Dans la nouvelle unité de Grigny, les conditionnements plastiques de Coca-Cola sont fabriqués au fur et à mesure de l'embouteillage.

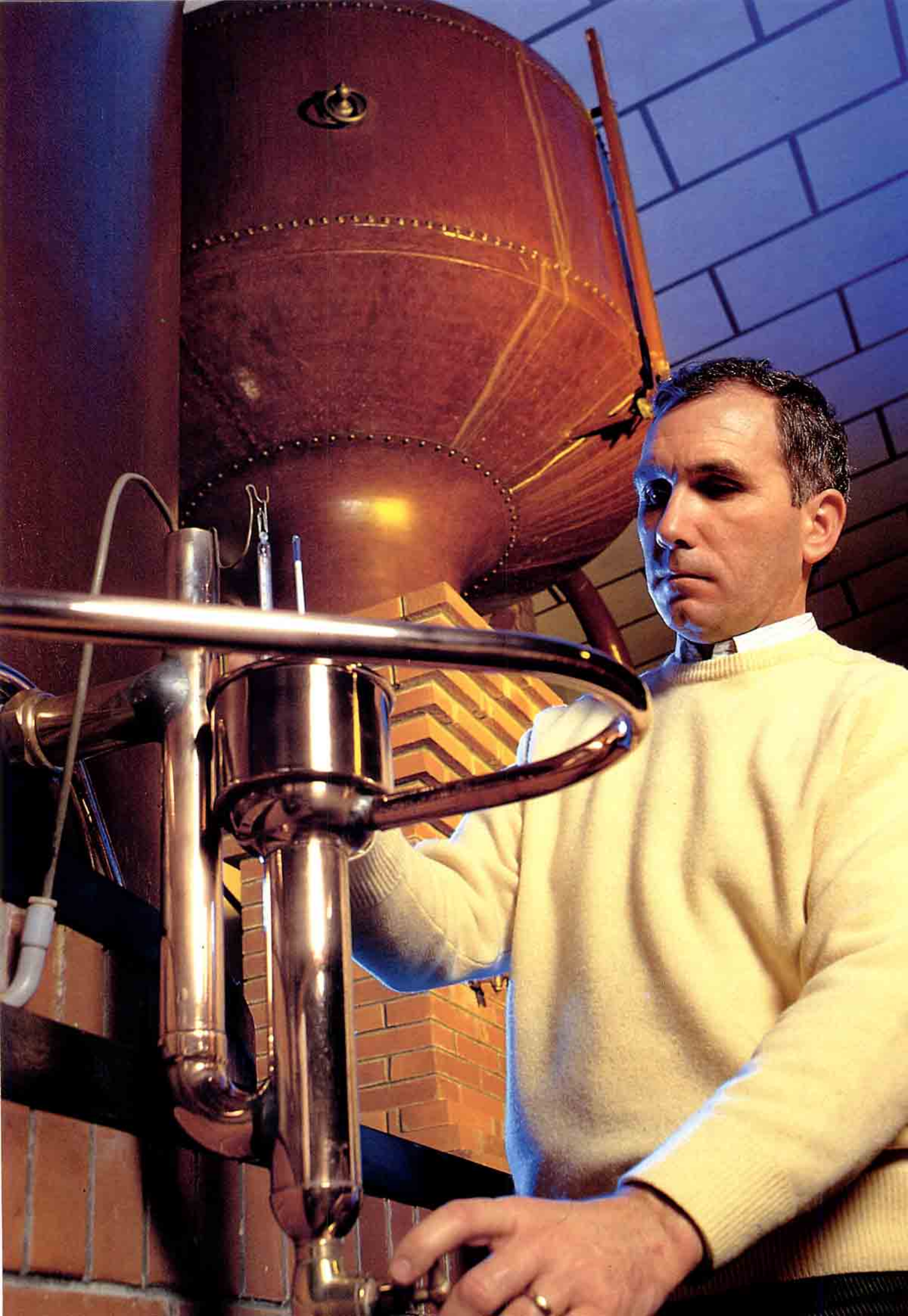

1

2

3

VINS ET SPIRITUEUX ETRANGER

La commercialisation des vins et spiritueux à l'étranger est pour le Groupe Pernod Ricard une activité d'importance majeure au plan stratégique : elle est l'un des facteurs déterminants à l'origine de la constitution du Groupe en 1975.

Cette activité représente désormais 17 % du chiffre d'affaires consolidé hors droits et taxes, ce qui est considérable compte tenu de la faible part de l'exportation dans l'activité de la Société des Vins de France.

Le système de commercialisation des spiritueux du Groupe à l'étranger s'appuie essentiellement sur la SEGM, la Société pour l'Exportation de Grandes Marques, qui dispose elle-même de ses propres filiales. Parallèlement, le Groupe met en place un réseau international d'agents concessionnaires qui sont des partenaires à part entière de Pernod Ricard.

Plus que jamais, les synergies se développent au sein de la structure internationale de Pernod Ricard et permettent de marquer des points décisifs dans la conquête de nouveaux marchés. Ainsi, les principales marques du Groupe sont commercialisées dans plus de 140 pays à travers le monde. Pernod Ricard compte 1 900 collaborateurs hors de France.

La SEGM fait partie des piliers qui ont vu le jour à la naissance du Groupe et exerce son activité d'exportation de deux manières : elle dispose d'un réseau de filiales propres dans la plupart des grands pays européens : IGM Deutschland en Allemagne fédérale, Parkington au Royaume-Uni, Ramazzotti en Italie, Perisem en Suisse, Prac S.A. et Ambrosio Velasco S.A. en

1. Selon la législation des différents pays, Pernod Ricard exporte ou produit sur place ses principales marques de spiritueux.

2. Ramazzotti est l'une des trois principales marques d'Amaro en Italie.

3. Wild Turkey se situe aux Etats-Unis et dans le monde, sur le segment des bourbons de haute qualité.

CHIFFRE D'AFFAIRES H.D.T.
en millions de francs

1986	1 487
1987	1 787

RÉSULTAT COURANT
en millions de francs

1986	119
1987	102

◀ *Environ 80 % des volumes du cognac Bisquit sont exportés, principalement sur la Belgique, l'Allemagne et Hong Kong.*

2

1. Cooymans en Hollande dispose d'une gamme très riche, constituant un véritable laboratoire de nouveaux produits pour le Groupe.

2. Zoco d'AVSA est une liqueur élaborée à partir de prunelles sauvages et connaît la plus forte progression du marché espagnol.

3. Deux distilleries de malt à Edradour et à Aberlour appartiennent à House of Campbell, filiale de Pernod Ricard en Ecosse.

Espagne. Lorsqu'elle ne possède pas ses propres filiales, elle dispose pour chaque pays de distributeurs : ainsi, le Groupe a constitué avec la SEGM un véritable réseau réparti sur les cinq continents.

Pernod Ricard a également accueilli des sociétés déjà implantées sur certains marchés : la filiale écossaise House of Campbell dispose de deux distilleries où de prestigieux whiskies sont élaborés. Austin Nichols, qui a rejoint le Groupe en 1980 avec un bourbon de prestige (Wild Turkey), a permis à Pernod Ricard de prendre pied sur le territoire nord-américain. De même, l'Argentine devenait la tête de pont du Groupe sur le marché sud-américain grâce à Cusenier SAIC qui assure la production et la commercialisation de spiritueux, outre la distribution des marques du Groupe.

Depuis 1985, Pernod Ricard détient également une participation de 30 % dans Heublein Brésil et Heublein Japan.

L'ANNÉE 1987

Cette année, Pernod Ricard a considérablement renforcé ses positions européennes pour se doter en Italie et aux Pays-Bas des moyens de ses ambitions.

Avec Cooymans, Pernod Ricard s'est solidement implanté sur le territoire néerlandais. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires proche de 500 millions de francs, compte plus de 200 collaborateurs et trois unités de production. Elle sera un partenaire privilégié du Groupe pour la pénétration des marchés de l'Europe du Nord. Cooymans, qui dispose d'une gamme très variée de produits, contrôle également une chaîne de magasins de détail "Covin", spécialisée dans les boissons et qui exploite aux Pays-Bas 60 points de vente.

Parallèlement à ces prises de contrôle, on retiendra pour ce secteur que les ventes consolidées de la Société pour l'Exportation de Grandes Marques ont progressé de 63 % au cours de l'exercice écoulé. Cette performance est due à l'arrivée de Cooymans, mais aussi au développement spectaculaire de certaines marques : ainsi, Bisquit progresse de 26 % en RFA et Suze de 21 % en Espagne. En Italie, Ramazzotti a doublé les volumes d'Aberlour et de Clan Campbell. La stratégie européenne de

4

5

6

Pernod Ricard, qui consiste à distribuer les principales marques du Groupe par l'intermédiaire de ses propres filiales, lui permet donc de dynamiser ses ventes et de préparer dans les meilleures conditions l'ouverture du marché unique.

L'action de Pernod Ricard se développe parallèlement dans d'autres régions du monde : en Asie du Sud-Est, l'antenne commerciale de Singapour s'est vue dotée d'un renfort à Tokyo début 1987 par la création de "Pernod Ricard Japan". En Chine, un bureau a été ouvert à Pékin et la participation prise par le Groupe dans une société mixte avec des partenaires chinois, "Beijing Friendship Winery", lui permet de développer une production de vins chinois à partir de cépages français.

Sur le marché anglais, il faut souligner le lancement réussi de Privilège, le cognac haut de gamme de Bisquit, tandis que l'une des marques leader du Groupe, le whisky Aberlour Glenlivet produit par House of Campbell, s'est vu décerner par le jury de l'International Wine and Spirit Competition la médaille d'or des whiskies (Gold Award).

Enfin, on notera l'arrivée sur le marché brésilien de Ricard et de Dubonnet et la performance de Besserat de Bellefon qui voit ses ventes à l'exportation augmenter de 34 %.

PERSPECTIVES 1988

Le développement de ce secteur des vins et spiritueux à l'étranger demeure prioritaire dans la stratégie du Groupe. La croissance s'y opère tant au travers des marques de Pernod Ricard que par acquisition de nouvelles sociétés. La volonté affichée est de poursuivre cette double tendance en renforçant encore, notamment en Allemagne fédérale, le réseau des filiales européennes dans la perspective du grand marché de 1992.

4. Chaîne d'embouteillage de Ricard chez PRAC SA, filiale du Groupe à Barcelone.

5. L'anis constitue une base de cocktails dont la composition varie selon les pays : tonic, orange, menthe, etc.

6. Tableau synoptique, représentatif de l'automatisation de la fabrication chez Ramazzotti, à Milan.

1

3

2

BOISSONS ET PRODUITS SANS ALCOOL ÉTRANGER

En 1975, l'activité sans alcool étranger ne représentait que 1 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Depuis, elle a régulièrement progressé pour atteindre 8 % en 1987.

L'activité sans alcool à l'étranger devient donc un secteur d'intervention important pour Pernod Ricard : ce résultat est essentiellement dû à la percée d'Orangina sur les marchés extérieurs et à l'impact de l'acquisition de SIAS-MPA.

◀ *A l'étranger, le Groupe confie à des concessionnaires la production et la commercialisation d'Orangina, le marketing de la marque étant toujours géré par Pernod Ricard.*

La fameuse petite bouteille ronde Orangina est devenue l'un des symboles des ambitions internationales de Pernod Ricard. Dès 1985, le Groupe créait Orangina International Company, filiale à 100 % d'Austin Nichols, avec pour objectif le développement de la marque sur les principaux marchés extérieurs. Aujourd'hui, les franchisés d'Orangina exploitent huit unités de production aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, mais aussi en Suisse, au Portugal, en RFA et en Malaisie. 25 % des volumes d'Orangina sont consommés à l'étranger, un chiffre qui devrait croître si l'on en juge par les succès qu'obtient la petite bouteille ronde sur les marchés où elle est en lancement ou en test.

SIAS-MPA, filiale du Groupe depuis 1982, est, grâce à sa politique d'innovations permanentes, le leader mondial des préparations aux fruits pour yaourts et desserts lactés. Elle réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'international et possède six unités de production dont quatre aux Etats-Unis. Avec ses filiales, SIAS-MPA est donc présente aux USA (Ramsay), en Allemagne (DSF) et au Mexique (SIAS Port). Par leur intermédiaire, elle intervient sur pratiquement

1. San Giorgio Flavors en Italie est née du rapprochement de plusieurs petites sociétés. Sa maîtrise de l'arômatique alimentaire en fait un partenaire de choix pour le Centre de Recherche Pernod Ricard.

2. Les préparations aux fruits pour yaourts de SIAS-MPA sont complétées, notamment aux Etats-Unis, par des préparations pour gâteaux, ou sorbets par exemple.

3. La petite bouteille ronde fait ses premiers pas par delà la Grande Muraille.

CHIFFRE D'AFFAIRES H.D.T.
en millions de francs

1986	779
1987	885

RÉSULTAT COURANT
en millions de francs

1986	8
1987	−2

1

2

1. La charte de qualité des produits répond toujours, à l'étranger comme en France, aux normes les plus rigoureuses.

2. Le marché mondial des préparations aux fruits connaît une croissance d'environ 5 % par an.

3. La marque Orangina est aujourd'hui déposée dans environ 130 pays.

tous les pays des continents américain et européen.

Enfin, il convient de rappeler que Sopagly, filiale française du Groupe Pernod Ricard, exporte plus de 60 % de sa production de jus et de moûts de raisin et fournit de nombreuses grandes marques étrangères.

L'ANNÉE 1987

Cette année aura été très faste pour Orangina International qui enregistre une progression de près de 30 % de ses volumes et ce malgré une grève de trois mois de son principal embouteilleur sur le continent Nord Américain. Après la relance de la marque en Suisse et le lancement en Malaisie, c'est en Grande-Bretagne qu'Orangina réalise cette année ses meilleurs résultats : la petite bouteille ronde et sa grande sœur, la bouteille d'un litre sont disponibles dans une grande partie de la distribution à consommer sur place ou à emporter. Les ventes ont dépassé de 30 % les objectifs fixés en début d'année.

Le lancement national d'Orangina en Grande-Bretagne aura donc fait mieux que confirmer les résultats obtenus sur les marchés tests mis en place en 1984.

Les autres produits exportés par le Groupe se sont dans l'ensemble bien comportés : SIAS-MPA, notamment, a continué sa progression grâce à l'augmentation des volumes de production obtenus par l'ouverture en 1986 de la nouvelle usine de Fort Worth près de Dallas ainsi qu'en Allemagne. L'ensemble des volumes de la société a progressé en 1987 de + 8 %.

Rappelons enfin qu'en 1987 Pernod Ricard a pris le contrôle de San Giorgio Flavors, numéro un de l'aromatique alimentaire en Italie, disposant ainsi de deux unités de production et d'un outil de recherche très performant.

PERSPECTIVES 1988

Au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada, en Suisse et à Singapour, la Compagnie Française des Produits Orangina commercialise déjà près de 50 millions de litres. Le potentiel de croissance de la marque est cependant à peine entamé et 1988 lui réservera encore de belles opportunités de progression.

4

6

5

Les efforts seront intensifiés au sein des pays de la Communauté économique européenne, l'objectif après l'Angleterre et la Belgique étant la conquête de l'Italie où le produit est actuellement en test. La double présentation d'Orangina, d'une part dans sa version classique et, d'autre part, celle allégée en sucre, devrait également favoriser le développement international, les consommateurs à l'étranger étant souvent plus sensibilisés que les Français aux produits "allégés".

SIAS-MPA devrait poursuivre sa spectaculaire croissance des années passées. Le marché mondial est porteur et la stratégie d'implantation à l'étranger devrait suivre son chemin par la création ou l'acquisition de nouvelles unités de production en Europe et aux U.S.A.

Certaines boissons restent enfin "en réserve d'exportation" comme par exemple Brut de Pomme ou d'autres dérivés de la pomme ou du raisin : leur mise sur le marché export sera décidée en fonction de la conjoncture et de tests développés sur plusieurs pays.

4. Chaque année SIAS-MPA renouvèle plus de 10 % de sa gamme.

5. Le siège de la filiale suisse du Groupe est devenu aussi la plate-forme européenne d'Orangina.

6. Cueillette des oranges : la sélection des fruits est un atout essentiel à la qualité d'Orangina.

1

2

RECHERCHE ET INNOVATION

Afin d'offrir aux consommateurs des produits de qualité constante et mettre au point de nouvelles boissons, le Groupe consacre des efforts très importants à la recherche et au développement : près de 1 % du chiffre d'affaires de Pernod Ricard est investi chaque année dans ce domaine.

Pernod Ricard s'est doté à Créteil d'un Centre de Recherche dont l'activité est au service de toutes les filiales. Les recherches s'organisent au sein de six laboratoires dont les activités sont distinctes : l'agronomie, l'analyse physique et chimique, la microbiologie, la technologie, l'analyse sensorielle et de formulation et la physiologie. La Direction des études industrielles effectue, elle, son travail en aval de ces laboratoires.

Le principe de fonctionnement du Centre veut que chaque laboratoire soit autonome mais que le maximum d'échanges soit toujours développé. Lorsque, par exemple, le laboratoire d'agronomie découvre une nouvelle variété de plantes aromatiques, le laboratoire d'analyses est chargé d'en étudier les caractéristiques, celui d'analyses sensorielles d'en apprécier et d'en classifier le goût, le laboratoire de physiologie devant enfin en étudier l'innocuité pour l'homme...

Le premier maillon de la chaîne de la recherche est l'agriculture : c'est elle qui fournit la matière première indispensable à l'amélioration des boissons existantes et à la création de nouveaux produits.

◀ *Le laboratoire d'agronomie a permis l'introduction très rapide de la culture du fenouil en France, par la technique de la reproduction in vitro.*

Le Groupe a ainsi développé un véritable partenariat avec l'agriculture française.

Le Groupe peut s'enorgueillir d'être un élément dynamique de l'agriculture nationale puisqu'il a consommé en 1987 l'équivalent de 2 millions de tonnes de plantes et de fruits issus de notre sol.

Parallèlement, dans le but de découvrir de nouveaux arômes, Pernod Ricard a développé un vaste programme de recherche de plantes et de fruits à l'étranger : sur tous les continents, des spécialistes (chercheurs agronomes, botanistes, pharmacologues...) sélectionnent des variétés de plantes ou de fruits encore inconnus en France.

Ainsi, en Indonésie, une équipe de chercheurs est à pied d'œuvre depuis bientôt trois ans car ce territoire recelle un grand nombre de plantes aromatiques nouvelles. De même, le Centre de Recherche est présent en Nouvelle-Calédonie, au Brésil, en Bolivie, en Malaisie et dans de nombreux autres pays de la ceinture tropico-équatoriale.

Bien entendu, la finalité reste l'introduction sur le marché de nouveaux produits. Mais le Centre de Recherche s'attache aussi à maintenir à son meilleur niveau l'exceptionnelle qualité des produits Pernod Ricard : tests d'identification des constituants des boissons, développement des nouvelles techniques du génie génétique et de la microbiologie, identification des causes de l'alcoolisme et prévention, conception de nouveaux emballages ou de processus de production toujours plus rationnels..., le Centre de Recherche s'emploie à faire avancer quotidiennement les connaissances du Groupe dans le domaine des boissons avec pour objectifs la satisfaction des attentes des consommateurs et le respect de leur santé.

3

1. Pour les contrôles de qualité, chaque société du Groupe dispose de son propre laboratoire d'analyses.

2. A Thiais, près de Paris, des serres chaudes permettent la culture expérimentale de plantes exotiques.

3. La qualité des produits passe aussi par celle des conditionnements.

RICARD

L'ANNÉE SOCIALE 1987

En 1987, sont entrées dans le Groupe les sociétés Distillerie de Haute Provence en France, San Giorgio en Italie et Cooymans en Hollande.

Au 31 décembre, les effectifs du Groupe s'élevaient à 10173 collaborateurs, dont 1877 à l'étranger, contre respectivement 10123 et 1735 collaborateurs au 31 décembre 1986.

LE PROGRÈS SOCIAL

Les sociétés du Groupe ont poursuivi leurs efforts pour améliorer leurs statuts sociaux, et tout particulièrement pour apporter plus de sécurité et de confort à leurs collaborateurs.

A titre d'exemples :

- Dans le cadre des mesures prises en France pour favoriser, d'une part, l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et, d'autre part, l'actionnariat, de nouvelles sociétés, telles que JFA-Pampryl et Besserat de Bellefon, ont soit conclu des accords d'intéressement, soit créé des plans d'Epargne d'Entreprise. A l'étranger, Perisem a instauré un système d'intéressement de son personnel aux résultats de la Société.
- Ramazzotti et SVF ont mis en place un système d'horaires flexibles de travail.
- JFA-Pampryl et Ricard ont amélioré leur régime de prévoyance et House of Campbell son régime de retraite.

Dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions de la Société, institué en 1986 par Pernod Ricard, le nombre d'actions achetées en 1987 a été de 3160.

LE BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ

Le périmètre de consolidation du bilan social est le même que celui du bilan financier.

Les sociétés AVSA, Cooymans, Cusenier SAIC, DHP et San Giorgio étant depuis 1987 incluses dans le périmètre de consolidation, nous avons reconstitué, dans un souci d'homogénéité, les chiffres de 1986.

LES EFFECTIFS

Ils se présentent en baisse de 2,86 %, baisse provenant essentiellement de la réduction des effectifs des sociétés françaises. Celle-ci est principalement due aux opérations de restructuration chez SVF.

La tendance, déjà constatée, de la diminution du pourcentage des effectifs "Ouvriers" par rapport aux effectifs totaux s'est accrue en 1987 en passant de 41,82 à 40,74 ; l'amélioration de la productivité au niveau de la fabrication et de l'embouteillage a été supérieure au supplément d'activité dû à l'augmentation des volumes.

Le pourcentage de la "Force de Vente" par rapport aux effectifs totaux se présente en légère augmentation. Mais celui des "Mensuels Vente" est en diminution à la suite de la réorganisation des réseaux de vente à laquelle il a été procédé en 1987.

En mai 1987 s'est tenu à Paris, le premier Congrès International de Pernod Ricard, réunissant près de 400 cadres.

L'objectif était de développer de nouvelles synergies entre les sociétés du Groupe pour rassembler les forces dans un contexte économique très concurrentiel.

Cette réunion très mobilisatrice, animée par Jean-Marie Cavada, a renforcé la cohésion interne et fait ressortir "la soif d'entreprendre" comme slogan commun à toutes les filiales.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

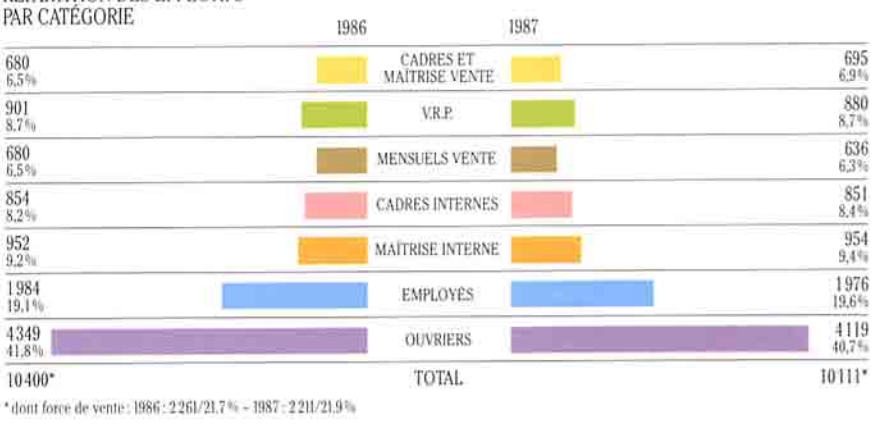

* dont force de vente : 1986 : 2261/21,7 % - 1987 : 2211/21,9 %

ÂGE MOYEN ET ANCIENNETÉ MOYENNE PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE		ÂGE MOYEN	ANCIENNETÉ MOYENNE
OUVRIERS	1986	38 ans 5 mois	10 ans 10 mois
	1987	39 ans 7 mois	11 ans 6 mois
EMPLOYÉS	1986	36 ans 6 mois	11 ans
	1987	37 ans	11 ans 3 mois
MAÎTRISE INTERNE	1986	40 ans 10 mois	14 ans 2 mois
	1987	41 ans 7 mois	15 ans
CADRES INTERNES	1986	43 ans 11 mois	14 ans 8 mois
	1987	44 ans 1 mois	14 ans 8 mois
MENSUELS VENTE	1986	34 ans 5 mois	6 ans 1 mois
	1987	33 ans 3 mois	5 ans 3 mois
V.R.P.	1986	39 ans 9 mois	10 ans
	1987	40 ans 9 mois	10 ans 3 mois
CADRES ET MAÎTRISE VENTE	1986	42 ans 7 mois	13 ans 11 mois
	1987	42 ans 4 mois	13 ans 11 mois
MOYENNE	1986	38 ans 10 mois	11 ans 4 mois
	1987	39 ans 6 mois	11 ans 8 mois

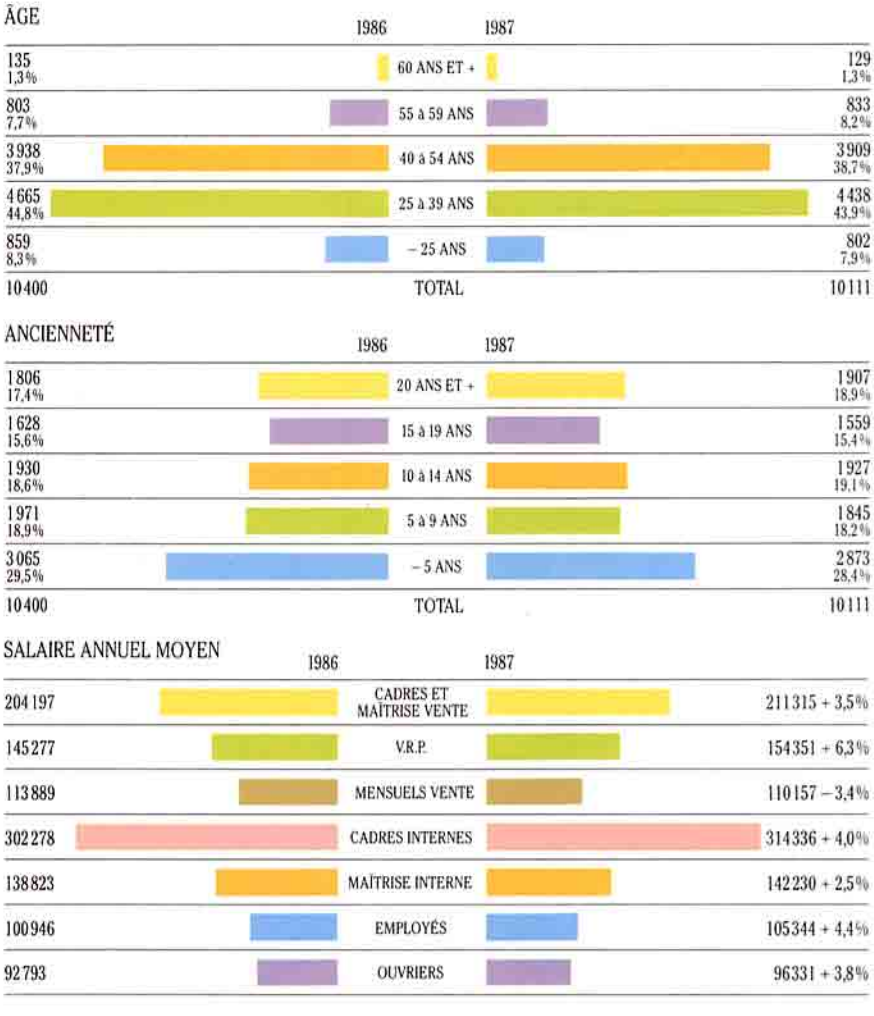

L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ

L'âge moyen des "Mensuels Vente" se présente en diminution en raison de l'embauche de jeunes candidats, dans le cadre de la restructuration de certains réseaux de vente.

LA RÉMUNÉRATION

A périmètre de consolidation égal, la masse salariale qui s'élève à 1 417 331 486 francs est en augmentation de 1,13 % alors que les effectifs se présentent en baisse de 2,86 %.

En ce qui concerne les rémunérations moyennes :

- celle des "Mensuels Vente" se présente en diminution de fait, là aussi, de l'embauche de jeunes candidats ;
- celle des "V.R.P.", rémunérés directement en fonction des ventes, est en augmentation plus sensible du fait, notamment, de l'accroissement des volumes vendus.

LA FORMATION

Les dépenses de formation qui s'élèvent à 20 775 410 francs, en 1987, contre 16 874 550 francs en 1986, ont augmenté de 23,12 % et le nombre de bénéficiaires est passé de 1 988 à 2 395, soit une augmentation de 20,17 %.

ORMATION

	1986		1987	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Nombre d'heures	62 412		75 952	
% du temps de travail		0,34		0,41
Nombre de bénéficiaires	1 988		2 395	
% de l'effectif total		19,12		23,69
Nombre d'heures par bénéficiaire	31 h 24		31 h 43	
Dépenses	16 874 550		20 775 410	
% de la masse salariale		1,20		1,48

ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET

	1986	1987
Taux de fréquence $\frac{\text{Nombre d'accidents}}{\text{Million d'heures de travail}}$	43,71	40,98
Nombre d'accidents avec arrêt	798	757
Taux de gravité $\frac{\text{Nombre de jours d'arrêt}}{\text{Mille heures de travail}}$	1,01	0,84
Nombre de jours d'arrêt	18 439	15 574

Cette augmentation est particulièrement sensible sur les "Mensuels Vente", pour lesquels une formation immédiate était indispensable.

Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation est passé de 1,20 à 1,48 %.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amélioration des conditions de travail, tant sur le plan de l'hygiène et de la sécurité, que sur le plan du confort, continue à faire l'objet de la plus grande attention des sociétés.

Les principaux efforts ont porté sur :

- l'amélioration de la lutte contre l'incendie,
- l'amélioration générale de l'éclairage,
- la diminution du bruit,
- l'amélioration de la climatisation,
- le développement des automatismes et de tous les appareils supprimant ou réduisant l'effort humain.

L'ABSENTÉISME

Le nombre de jours d'absence toutes causes confondues diminuant plus que le nombre de jours de travail, le taux d'absentéisme s'améliore en passant de 4,83 à 4,73.

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION PAR CATÉGORIE

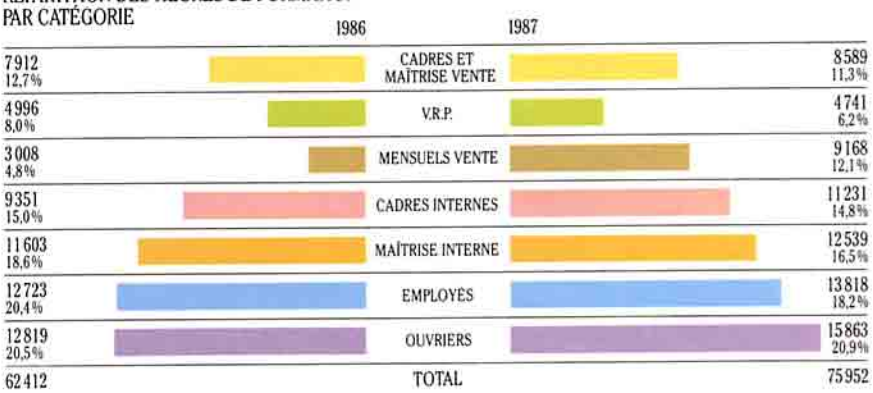

NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE PAR NATURE D'ABSENCE

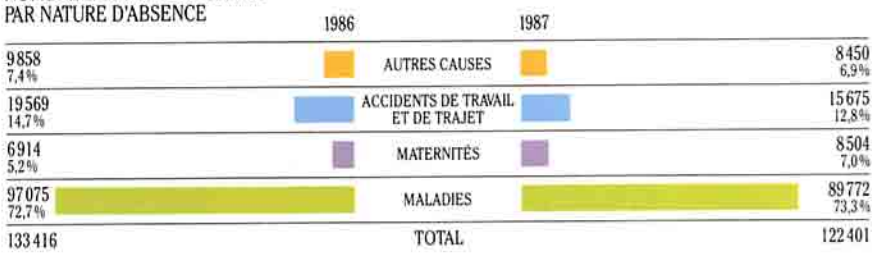

Cette diminution est due principalement à celle du nombre de jours d'absence relatifs aux accidents de travail et de trajet, et concerne tant le taux de fréquence que le taux de gravité.

Ils vont changer la soif du monde.

A leur tour, ils ont l'enthousiasme de la jeunesse et la passion de leur métier.

Ils veulent conquérir de nouveaux marchés, inventer de nouveaux produits et ajouter de nouveaux noms aux centaines de marques du Groupe.

Ils viennent de rejoindre les 10 000 collaborateurs Pernod Ricard - dont 2 000 à l'étranger - pour partager leur détermination : changer la soif du monde.

Avec de telles équipes, la première entreprise française de vins, spiritueux et boissons sans alcool, poursuit son expansion.

Pour étancher sa soif d'entreprendre. Et celle de ses collaborateurs.

Groupe Pernod Ricard

la Soif d'entreprendre

CEMAP&MARIE

RAPPORT ANNUEL

Groupe
Pernod Ricard

Assemblée Générale Ordinaire
du 10 mai 1988

Exercice 1987

SOMMAIRE

Rapport de Gestion	34
Comptes consolidés	39
Rapport des Commissaires aux Comptes	52
Comptes sociaux	53
Rapports des Commissaires aux Comptes	66
Résolutions	68

Président Honoraire
Monsieur Paul Ricard

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil
Monsieur Patrick Ricard

Administrateurs
Monsieur Jean-Claude Beton
Monsieur Bernard Cambournac
Monsieur Jacques Chatin
Madame Danièle Ricard
Monsieur Claude Foussier
Monsieur François Gérard
Madame Françoise Hémard
Monsieur François Laporte Bisquit
Monsieur Louis Thiers
Monsieur Arthur Veil Picard

Société Paul Ricard
Représentant permanent :
Madame Béatrice Baudinet

DIRECTION GÉNÉRALE

Président-Directeur Général
Monsieur Patrick Ricard

Directeur Général
Monsieur Thierry Jacquillat

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Jean Delquié

Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot

Cabinet Robert Mazars

Commissaires suppléants
Société d'Etudes Economiques
et d'Expertise Comptable

Monsieur José Marette

RAPPORT DE GESTION

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et de ses filiales au cours de l'exercice 1987, et pour soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 1987.

En 1987, l'évolution de l'activité commerciale du Groupe Pernod Ricard a été très satisfaisante, tant dans le secteur des vins et spiritueux que dans celui des produits et boissons sans alcool, et ce, malgré un été médiocre. C'est ainsi que le résultat courant consolidé s'est élevé à 1 236 millions de francs, en hausse de 12 %, le résultat net à 635 millions de francs, en progression de 16,1 %, la part du Groupe augmentant de 17,6 % pour s'établir à 607 millions de francs. Toutes les filiales de Pernod Ricard ont été bénéficiaires en 1987 avec le retour à la rentabilité de la Société des Vins de France, cette dernière affichant un résultat courant consolidé bénéficiaire de 21,5 millions de francs, et un résultat net de 0,6 million de francs, après des frais exceptionnels de restructuration d'un montant de 39,5 millions de francs.

Le périmètre de consolidation s'est agrandi en 1987 des sociétés suivantes : la société hollandaise Cooymans, spécialisée dans la production et la commercialisation de spiritueux, le groupe San Giorgio, leader sur le marché italien des arômes alimentaires, et la Distillerie de Haute Provence, qui commercialise le vin pétillant aromatisé à la pêche, Carlton.

Par ailleurs, en 1987, votre Société a souscrit 3,05 % du capital de la Compagnie Financière de Suez, dans le cadre de la constitution de son groupe d'actionnaires stables.

Les bons résultats commerciaux et financiers de Pernod Ricard et ses filiales ont démontré une fois encore le dynamisme du personnel, auquel nous vous proposons d'exprimer vos remerciements.

GROUPE PERNOD RICARD

RÉSULTATS COMMERCIAUX EN FRANCE

En France, le marché des spiritueux, en hausse d'environ 2,5 %, a confirmé son redressement constaté les deux années précédentes. Tous produits confondus, les ventes du Groupe, en hausse de 3,6 %, ont progressé plus que le marché. Le segment le plus important, celui des spiritueux anisés a atteint, avec 131 millions de litres, son plus haut niveau historique. Ricard et Pastis 51 ont progressé au même rythme que celui-ci.

Le secteur le plus dynamique est resté en 1987 celui des alcools de grains importés. Pernod Ricard y a gagné des parts de marché grâce, en particulier, aux bonnes performances de ses marques : le scotch whisky Clan Campbell, le single malt Aberlour et le bourbon Wild Turkey.

Après plusieurs années de déclin, le marché des apéritifs à base de vin, comme celui des vins doux naturels, s'est stabilisé en 1987. Dans ce contexte, les produits du Groupe ont maintenu leur position, à l'exception de Dubonnet.

Sur le marché des portos, en plus faible progression que les années précédentes, nos marques ont dû céder du terrain à la concurrence.

Le cognac Bisquit et l'armagnac Marquis de Montesquiou,sur un marché en baisse,ont maintenu leur position.

Enfin, les volumes de Suze ont progressé de 4 %, tandis que les champagnes et vins mousseux du Groupe voyaient leurs expéditions augmenter de plus de 25 % grâce au progrès du Champagne Besserat de Bellefon et de Café de Paris. Carlton, vin pétillant aromatisé à la pêche, a pour sa part confirmé les brillantes performances de son lancement.

La chute de la consommation globale de vin s'est poursuivie en 1987, avec une baisse rapide des vins de table, secteur où la Société des Vins de France exerce l'essentiel de son activité, et une progression sensible des vins de qualité, domaine qui a vu S.V.F. développer des efforts plus importants que par le passé.

Sur le marché des boissons et des produits sans alcool, l'été 1987 a été marqué par de médiocres conditions climatiques, et par une progression globale des volumes inférieure à celle des années précédentes.

Dans cet environnement moins favorable, nos marques ont connu des évolutions contrastées : Banga et Coca-Cola ont progressé de plus de 10 %, Pacific de 9 %, Pampryl de 6 %, tandis qu'Orangina maintenait ses positions. Brut de Pomme, Sprite et Fanta ont, pour leur part, connu une baisse légère de leurs volumes.

Les ventes de CDR-Raison ont subi en 1987, la tendance négative du marché du cidre.

Enfin, les volumes de préparations de fruits commercialisés par SIAS-MPA ont poursuivi leur progression des années précédentes, cette société ayant su moderniser son outil de production et adapter sa gamme de produits pour répondre aux demandes de sa clientèle.

RÉSULTATS COMMERCIAUX A L'ÉTRANGER

A l'étranger, la majorité des marchés occidentaux de spiritueux a régressé. Les ventes du Groupe y ont cependant progressé de 46 %, grâce au développement soutenu de House of Campbell, à la croissance de Wild Turkey sur un marché américain des bourbons en baisse, et à l'activité de la SEGM et de ses filiales, renforcées par l'entrée de la société hollandaise Cooymans dans le Groupe. Dans cet environnement défavorable, Pastis 51, Suze, le cognac Bisquit, le pacharan Zoco et l'amaro Ramazzotti ont sensiblement progressé. A l'inverse, Dubonnet en Allemagne Fédérale et Pernod en Angleterre ont rencontré quelques difficultés.

House of Campbell et Austin Nichols ont développé leurs positions à l'étranger, notamment en Italie, en Australie et au Japon.

Dans le domaine des produits et boissons sans alcool, l'année 1987 s'est caractérisée par le lancement réussi d'Orangina en Angleterre et son implantation dans d'autres pays européens, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient.

La progression des expéditions de SIAS-MPA et ses filiales constatée les années précédentes s'est prolongée en 1987, notamment en Allemagne, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Enfin, après une année 1986 satisfaisante, les ventes de jus et moûts de raisins de Sopagly se sont maintenues.

RÉSULTATS FINANCIERS

En 1987, le périmètre de consolidation du Groupe s'est agrandi de la société Cooymans, société de production et commercialisation de spiritueux en Hollande, de la Distillerie de Haute-Provence, société qui a lancé en France le vin pétillant aromatisé à la pêche Carlton et du groupe italien San Giorgio, spécialisé dans la production d'arômes destinés à l'industrie agro-alimentaire. Ces trois sociétés contrôlées à 100 % sont intégrées globalement. Par ailleurs, Pernod Ricard souscrivait 3,05 % du capital du Groupe Suez, lors de sa privatisation, dans le cadre de la constitution du groupe d'actionnaires stables. Cette participation, dont la libre disposition est limitée pendant les deux premières années, est destinée à rester durablement au sein de

Pernod Ricard. Elle a donc été consolidée par mise en équivalence, la quote-part de résultat net n'étant retenue pour 1987 que depuis le 19 novembre, date où les actions ont été payées par votre Société.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est établi à 12,5 milliards de francs, en progression de 6,3 %, et le chiffre d'affaires hors droits et taxes à 10,7 milliards de francs, en progression de 6,9 %. Outre l'impact du changement de périmètre de consolidation, cette évolution a subi un effet de change négatif de près de 1 %.

La marge brute, qui s'est élevée en 1987 à 6,2 milliards de francs, a représenté 58,2 % du chiffre d'affaires hors droits et taxes, contre 57,6 % l'année précédente. Cette amélioration a trouvé son origine dans la baisse du prix de revient de certaines matières premières.

Les services extérieurs, qui incluent l'ensemble des travaux et prestations assurés par des tiers, ont représenté 2,2 milliards de francs, en progression de 12,9 % sur 1986. Cette évolution a été le reflet de l'intensification des efforts publi-promotionnels chez Ricard, Pernod, SPBG, CFPO et Campbell.

Les frais de personnel n'ont progressé en 1987 que de 2 %, pour s'établir à 2,1 milliards de francs, grâce aux efforts d'amélioration de la productivité dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les frais financiers, qui ont représenté environ 0,6 % du chiffre d'affaires toutes taxes comprises, se sont élevés en 1987 à 82 millions de francs, en recul de 9,9 %.

En conséquence de ce qui précède, le résultat courant consolidé a augmenté de 12 % pour atteindre 1 236 millions de francs, contre 1 104 millions de francs en 1986. Est jointe en annexe aux comptes consolidés, la répartition du résultat par secteur d'activité, dont les principales tendances ont été les suivantes : progression de 16,5 % du résultat du secteur vins et spiritueux France, consécutive au net redressement de la Société des Vins de France, et au bon comportement des volumes ; baisse du résultat courant du secteur vins et spiritueux Etranger, en raison du mouvement défavorable des devises ; augmentation de 16 % de la contribution des boissons et produits sans alcool en France provenant du comportement très satisfaisant des volumes chez JFA Pampryl, SPBG et SIAS-MPA ; enfin, perte d'exploitation du secteur boissons et produits sans alcool à l'Export, cette activité prenant en charge les efforts de développement d'Orangina à l'étranger, et subissant l'impact de la baisse du dollar sur la filiale américaine de SIAS-MPA.

Les charges exceptionnelles nettes augmentaient significativement pour atteindre près de 119 millions de francs, contre 41 millions de francs en 1986. Ceci s'explique par un ensemble de provisions qui ont dû être constituées dans les comptes des différentes sociétés : charges de restructuration à la Société des Vins de France (39,5 millions de francs) ; dépréciation des actions détenues par Pernod Ricard dans le cadre du plan d'option d'achat mis en place en 1986, à la suite de la baisse des marchés boursiers (15,1 millions de francs) ; provision pour redressement fiscal à la suite de la vérification fiscale qui s'est achevée en 1987 (17 millions de francs). Par ailleurs, nous avions constaté en 1986 une plus-value importante consécutive à la cession de l'ancien siège social de Cusenier. L'ensemble de ces éléments explique la faible évolution du résultat avant impôt, + 5 %, comparée à celle du résultat courant.

Le résultat net consolidé s'établissait à 635 millions de francs, en progression de 16,1 %, et la part du Groupe à 607 millions de francs, en hausse de 17,6 %. Le taux d'imposition est passé de 49 % en 1986 à 44,1 % en 1987, par suite de l'économie fiscale liée à la provision pour congés payés, l'utilisation du report déficitaire chez JFA Pampryl, et du taux d'imposition plus favorable dans certaines filiales étrangères du Groupe.

Les investissements industriels se sont élevés en 1987 à 276 millions de francs, alors que les amortissements s'établissaient à 362 millions de francs et la marge brute d'autofinancement à 1 009 millions de francs, en progression de 15,2 %.

Enfin, en application de la loi du 3 janvier 1985 sur les comptes consolidés, les fonds de commerce dégagés à l'occasion de fusions antérieures à l'exercice 1987, ont été intégralement amortis, soit 289,2 millions de francs, par imputation directe sur les capitaux propres, conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité, rappelées dans le Bulletin de la Commission des Opérations de Bourse de janvier 1988.

RELATIONS HUMAINES

Au 31 décembre 1987, les effectifs du Groupe étaient de 10 111 collaborateurs, dont 1 877 employés à l'étranger.

Les efforts ont porté en 1987, d'une part sur le développement de l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales et, d'autre part, sur l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

Nous vous rappelons par ailleurs que Pernod Ricard a mis en place, fin 1986, un plan d'option d'achat d'actions de la Société, et que le nombre d'actions achetées en 1987, par les bénéficiaires de ce plan, a été de 3 160.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 1988, nous envisageons un prolongement des tendances antérieures des marchés sur lesquels nous évoluons. Les moyens publi-promotionnels du Groupe pour soutenir ses marques dans le monde seront encore accrus en 1988.

En France, nos ventes de spiritueux devraient progresser à un taux au moins égal à celui du marché, grâce en particulier au dynamisme de nos marques de spiritueux importés, ainsi que de nos champagnes et vins effervescents.

Dans un environnement qui restera difficile, la Société des Vins de France continuera à réduire ses frais de fonctionnement, tout en redéployant progressivement son activité sur les vins d'appellation, segment porteur du marché des vins.

En début d'année 1988, nous avons accepté l'ouverture de pourparlers avec Coca-Cola C°, dans le but d'examiner les conditions d'une reprise éventuelle, par la société américaine, des activités de production et de distribution de ses marques en France. Si cette hypothèse se trouvait confirmée, la répartition des activités du Groupe serait significativement modifiée, le chiffre d'affaires réalisé sur les marques appartenant à Coca-Cola ayant atteint 1,4 milliard de francs en 1987. En dehors de cet élément dont l'issue demeure incertaine, nous prévoyons une croissance significative de nos principales marques de boissons sans alcool, après une année 1987 qui avait été marquée par une saison climatique médiocre.

A l'étranger, les performances commerciales très satisfaisantes constatées en 1987 sur le bourbon Wild Turkey et les whiskies Aberlour et Clan Campbell, nous permettent d'envisager, pour ces produits, l'année 1988 avec une certaine confiance.

Enfin, les efforts de développement de la marque Orangina seront poursuivis, tandis que SIAS-MPA et ses filiales devraient voir leur activité progresser.

Ces perspectives d'évolution, liées à la mise en équivalence sur une année entière de la Compagnie Financière de Suez, permettent d'envisager la poursuite de la progression du résultat net.

PERNOD RICARD SOCIÉTÉ

Pernod Ricard, Société Mère du Groupe, a pour rôle essentiel d'assurer des missions d'intérêt général et de coordination dans les domaines de la stratégie, du contrôle financier des filiales, de la croissance externe, du marketing-développement, de la recherche, des relations humaines et de la communication. Son activité commerciale est limitée à la vente de concentré de Brut de Pomme aux sociétés concessionnaires.

Les produits d'exploitation, qui incluent en particulier les marges sur cession de concentré, et les redevances perçues au titre des marques qui appartiennent à Pernod Ricard, s'élèvent à F 266 516 105, en progression de 1,8 %. Ce poste inclut notamment une reprise de provision liée au rétablissement financier de notre filiale JFA Pampryl d'un montant de F 16 936 000.

Les charges d'exploitation s'établissent à F 161 632 242, en progression de 10,4 % sur l'année 1986. Cette évolution provient de l'augmentation importante de nos frais de recherche et développement, de marketing et de communication.

Le résultat financier progresse de 57,9 %, pour atteindre F 359 968 663, essentiellement en raison des dividendes perçus par votre Société.

Les produits exceptionnels sont en grande partie constitués par la reprise, par cinquième, de la provision pour investissement à l'étranger, à caractère fiscal, constatée lors de l'acquisition d'Austin Nichols en 1980, pour 17,7 millions de francs, et du prix de cession de Cusenier Argentine à la Société d'Exportation de Grandes Marques, notre filiale.

Par ailleurs, les charges exceptionnelles incluent la dépréciation des titres Pernod Ricard acquis par votre Société dans le cadre du plan d'option d'achat mis en place en 1986, pour un montant total de 15,1 millions de francs.

Après effet de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de F 48 431 663, le bénéfice net de l'exercice s'établit à F 428 224 770 contre F 319 284 485, en progression de 34,1 %.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les comptes de l'exercice 1987 sont annexés au présent rapport. Nous les soumettons à votre approbation.

Nous vous proposons de fixer à F 23,00 le montant du dividende.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	F 428 224 770
Report à nouveau	F 169 598 887
Dotation à la réserve légale	F (522 236)
Montant distribuable	**F 597 301 421**
• aux actionnaires à titre de premier dividende, une somme égale à 6 % du capital social avant réduction de celui-ci, soit	F 49 460 885
• à la réserve spéciale des plus-values à long terme	F 2 617 017
• aux actionnaires, à titre de super-dividende, la somme de	F 180 844 188
• le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	F 364 379 331
Montant réparti	**F 597 301 421**

Au moment de leur mise en paiement, les dividendes prévus pour les actions détenues par Pernod Ricard dans le cadre du plan d'option d'achat institué en faveur de certains cadres supérieurs, seront déduits du dividende global, et affecté au compte "Report à nouveau".

Si vous approuvez ce projet d'affectation, le dividende global rapporté à une action sera de F 34,50

- Dividende distribué F 23,00
- Impôt déjà payé au Trésor F 11,50

Nous vous demandons de fixer au 18 mai 1988 la date de mise en paiement, sous déduction de l'acompte de F 10,00 versé le 5 janvier 1988.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que pour les trois exercices précédents, le montant du revenu global s'est établi comme suit :

Exercice	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1984	8 243 481	F 18,80	F 9,40	F 28,20
1985	8 243 481	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1986	10 304 351	F 20,00	F 10,00	F 30,00

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les mandats de deux de vos Administrateurs, M. François Gérard et M. Arthur Veil Picard arrivent à échéance avec la présente Assemblée. Nous vous proposons leur réélection pour une durée de six années.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de votre Société, en application de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 1986, a décidé d'acheter 515 000 actions, soit approximativement 5 % du capital social de Pernod Ricard, pour ramener celui-ci à F 783 148 080, divisé en 9 789 351 actions de F 80 de nominal.

Nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration à émettre des obligations dans la limite de 1 milliard de francs, et ce pour pouvoir profiter à tout moment d'opportunités de marché.

Par ailleurs, la récente baisse des marchés boursiers a conduit votre Conseil d'Administration à vous demander de l'autoriser à acheter en Bourse 489 000 actions Pernod Ricard, au prix maximum de F 700 par action et pour les vendre en Bourse au prix minimum de F 900 par action. Cette autorisation, dont l'objectif est de régulariser le cours de l'action Pernod Ricard, serait maintenue pendant une durée de 18 mois.

Enfin, nous vous informons que la Société Paul Ricard détient plus de 10 % du capital de votre Société, et que les actions Pernod Ricard détenues par ses filiales et sous-filiales représentent 11,3 % du capital de votre Société.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les projets de résolutions qui vont être soumis à votre approbation.

COMPTES CONSOLIDÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.D.T.
(en millions de francs)

RÉSULTAT COURANT CONSOLIDÉ
(en millions de francs)

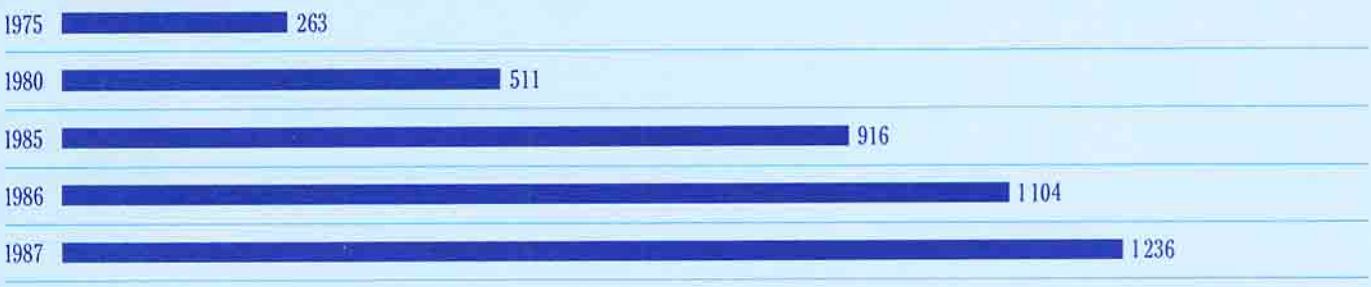

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ
(en millions de francs)

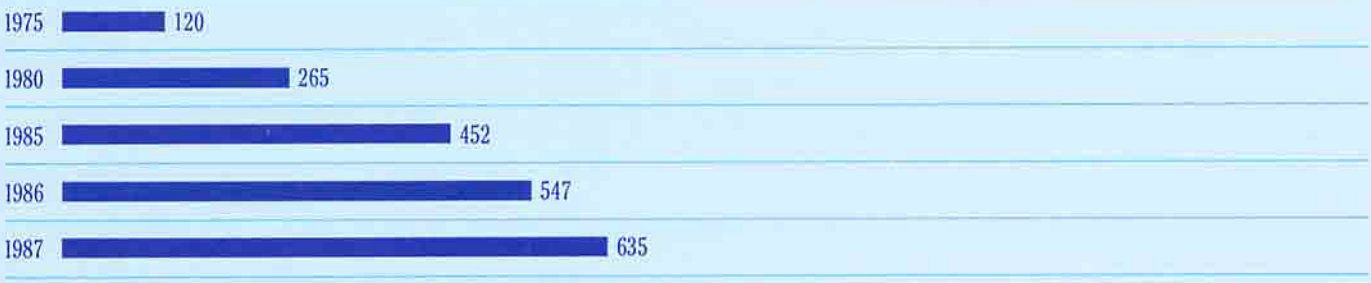

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE
(en millions de francs)

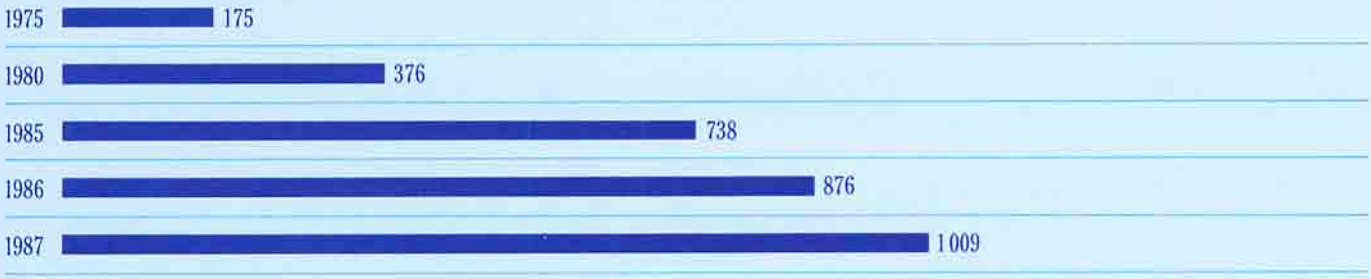

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de francs)

	1987	1986	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	**12 516**	**11 773**	**6,3**
Droits et taxes	(1 812)	(1 757)	3,1
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS DROITS ET TAXES	**10 704**	**10 016**	**6,9**
Achats consommés	(4 476)	(4 246)	
MARGE BRUTE	**6 228**	**5 770**	**7,9**
Services extérieurs	(2 228)	(1 973)	
VALEUR AJOUTÉE	**4 000**	**3 797**	**5,3**
Impôts et taxes	(219)	(213)	
Frais de personnel	(2 059)	(2 019)	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 722**	**1 565**	**10,0**
Autres produits de gestion courante	131	106	
Autres charges de gestion courante	(173)	(140)	
Amortissements	(362)	(336)	
RÉSULTAT AVANT OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**1 318**	**1 195**	**10,3**
Frais financiers nets	(82)	(91)	
RÉSULTAT COURANT	**1 236**	**1 104**	**12,0**
Provision pour participation des salariés	(78)	(69)	
Plus et moins-values de cessions d'actifs	26	40	
Autres charges et produits exceptionnels	(67)	(12)	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**1 117**	**1 063**	**5,1**
Impôt sur les bénéfices	(492)	(521)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	10	5	
RÉSULTAT NET	**635**	**547**	**16,1**
Droits des tiers dans le résultat	28	31	
DROITS DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT	**607**	**516**	**17,6**
Résultat net consolidé	635	547	
Amortissements (hors réévaluation)	374	329	
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	**1 009**	**876**	**15,2**

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions de francs)

Actif	1987 Valeur brute	1987 Amortissements et provisions	1987 Valeur nette	1986 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 631**	**2 495**	**3 136**	**2 664**
Immobilisations incorporelles	562	317	245	539
Immobilisations corporelles	3 961	2 114	1 847	1 794
Survaleur	226	31	195	27
Immobilisations financières	882	33	849	304
ACTIF CIRCULANT	**6 088**	**188**	**5 900**	**6 259**
Stocks	2 420	39	2 381	2 453
Créances d'exploitation diverses	3 203	134	3 069	2 865
Valeurs mobilières de placement	97	15	82	418
Disponibilités	368	–	368	523
COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	**99**	**2**	**97**	**83**
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	**5**	**–**	**5**	**5**
TOTAL ACTIF	**11 823**	**2 685**	**9 138**	**9 011**

Passif	1987	1986
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	3 835	3 907
Dont droits du Groupe dans le résultat	607	516
DROITS DES TIERS DANS LES CAPITAUX PROPRES	239	299
Dont droits des tiers dans le résultat	27	31
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	245	199
IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF	30	88
DETTES	4 780	4 514
Dettes financières	1 557	1 335
Emballages consignés	293	303
Dettes d'exploitation	2 414	2 279
Dettes diverses	516	597
COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	6	1
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	3	3
TOTAL PASSIF	9 138	9 011

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

(en millions de francs)

	Capitaux propres du Groupe
Au 1er Janvier 1986	**3 697**
Dividendes payés aux actionnaires	(149)
Changement de périmètre de consolidation	15
Mouvement des provisions réglementées	(4)
Mouvement des subventions d'investissements	(2)
Variation des réserves dans les filiales	(18)
Variation de la différence de conversion	(148)
Résultat net consolidé 1986 - part du Groupe	516
Au 31 décembre 1986	**3 907**
Dividendes payés aux actionnaires	(189)
Changement de périmètre de consolidation	(2)
Mouvement des provisions réglementées	(5)
Mouvement des subventions d'investissements	1
Variation des réserves dans les filiales	(364)
Variation de la différence de conversion	(120)
Résultat net consolidé 1987 - part du Groupe	607
Au 31 décembre 1987	**3 835**

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

(en millions de francs)

		Fonds de roulement	Besoin en fonds de roulement	Trésorerie
	Situation au 1er janvier 1987	**2 550**	**2 594**	**(44)**
EXPLOITATION	Excédent brut d'exploitation	1 681		1 681
	Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		91	(91)
	Autres charges et produits de gestion courante	(14)		(14)
	Ressources d'exploitation			**1 576**
	Autres charges et produits exceptionnels	(50)		(50)
	Ressources internes			**1 526**
RÉPARTITION	Frais et produits financiers nets	(66)		(66)
	Impôt sur les bénéfices	(488)		(488)
	Participation des salariés	(78)		(78)
	Dividendes	(189)		(189)
	Variation des créances et dettes de répartition		(76)	76
INVESTISSEMENTS	Investissements industriels nets	(276)		(276)
	Investissements financiers nets	(29)		(29)
	Variation des créances et des dettes sur immobilisations		9	(9)
	Total des emplois			**(1 059)**
	Excédent (besoin) de financement			**467**
FINANCEMENTS	Diminution des fonds propres	(84)		(84)
	Variation de l'écart de conversion	(63)		(63)
	Variation du droit des tiers	(87)		(87)
	Variation des dettes financières à long terme	(43)		(43)
	Variation des autres dettes à long terme	(67)		(67)
	Changement de périmètre	3		3
	Financement stable			**(341)**
	Variation de trésorerie			**126**
	Situation au 31 décembre 1987 à périmètre identique	**2700**	**2 618**	**82**
	Effet du changement de périmètre	(777)	73	(850)
	Situation au 31 décembre 1987	**1 923**	**2 691**	**(768)**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1) PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux dispositions de la Loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 et du décret d'application n° 86-221 du 17 février 1986.

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles le Groupe Pernod Ricard contrôle, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminées.

La liste des sociétés consolidées figure à la note 11.

1.2 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

La conversion des comptes établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

- les comptes de bilan sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice,

  les comptes de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice,

- l'écart de conversion résultant, d'une part de l'impact de la variation du taux de change entre le 31 décembre 1986 et le 31 décembre 1987 sur les capitaux propres d'ouverture et, d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan, est inclus dans les réserves consolidées.

1.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. Elles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur brute.

En application de la loi du 3 janvier 1985, les fonds de commerce dégagés à l'occasion de fusions antérieures à l'exercice 1987, ont été amortis par imputation de leur valeur nette sur les capitaux propres (soit 289,2 millions de francs).

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou, s'il y a lieu, à une valeur réévaluée en application des dispositions légales.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou, le cas échéant dégressif, appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Constructions : 15 à 50 ans
Installations, matériel et outillage : 5 à 15 ans
Autres immobilisations : 3 à 5 ans

Les emballages consignés sont évalués au prix de revient. Sur la base des statistiques de chaque entreprise, un retraitement est effectué pour, d'une part, ajuster la valeur d'actif des emballages en fonction des pertes découlant de la casse, d'autre part, comptabiliser le profit éventuel résultant de la freinte en clientèle. Lors de tout changement des taux de consignation, la dette correspondant aux emballages en clientèle est évaluée aux nouveaux taux et la perte éventuelle constatée en résultat.

L'obsolescence est prise en compte par voie d'amortissement.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

1.6 SURVALEURS

Depuis le 1er janvier 1986, le Groupe amortit les survaleurs dégagées à l'occasion d'acquisitions de sociétés selon les normes en vigueur.

Les principes comptables appliqués antérieurement ont été maintenus.

1.7 STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur.

La majeure partie des stocks est évaluée selon la méthode des coûts moyens pondérés.

Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement hors frais financiers ; ces stocks sont classés en actif circulant selon les usages de la profession, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à 1 an.

1.8 EMPRUNTS EN DOLLARS

Les effets de la variation du cours de change sur les emprunts à moyen terme en dollars, enregistrés dans les comptes sociaux de Pernod Ricard, sont éliminés dans les résultats consolidés

pour être imputés sur la différence de conversion, ces emprunts étant la contrepartie de l'investisement dans Austin Nichols (U.S.A.)

1.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les sociétés du Groupe, et en particulier la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les sociétés étrangères du Groupe provisionnent dans leurs comptes les engagements de retraite en fonction des dispositions nationales en vigueur. Les sociétés françaises du Groupe enregistrent dans leurs comptes les indemnités de départ à la retraite acquises à la clôture de l'exercice.

1.10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis le 1er janvier 1977, le groupe Pernod Ricard bénéficie du régime de l'intégration fiscale pour les sociétés françaises détenues à plus de 95 %; la charge fiscale du Groupe a été établie en application de ce régime.

Les écarts temporaires entre résultat fiscal et résultat comptable donnent lieu à la comptabilisation des impôts différés actifs ou passifs qui en résultent; il s'agit principalement des provisions et amortissements exceptionnels à caractère fiscal, qui seront réintégrés ultérieurement au bénéfice fiscal, et des provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation. Le poste Impôt différé Passif enregistre la charge latente nette d'impôt tant à long terme qu'à court terme.

2) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 1987, le périmètre de consolidation a varié de la façon suivante :

- Les sociétés suivantes ont été consolidées par intégration globale à compter du 1er janvier 1987 :

– Cooymans, société hollandaise, filiale de la SEGM,

– Cusenier Saic, filiale argentine de la SEGM,

– Distillerie de Haute-Provence, qui élabore et commercialise le produit Carlton,

– le groupe italien San Giorgio dont les sociétés préparent des essences et des arômes destinés à l'industrie alimentaire.

- D'autre part les sociétés Fruidam, Rhodanienne des Boissons et Denni ont fusionné au cours de l'exercice avec effet rétroactif au 1er janvier 1987 après que le Groupe eut porté sa participation dans la société Fruidam de 70 à 100 %.

- La société SIAS-MPA devient une société holding après avoir apporté son activité commerciale en France à une nouvelle société SIAS-France.

- Enfin la société Pernod Ricard a acquis 3,05 % de la Compagnie Financière de Suez dans le cadre de la privatisation. Cette participation a été mise en équivalence à compter du 19 novembre 1987, date de l'acquisition.

3) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui subsistent à l'actif du bilan en fin d'exercice sont principalement constituées de marques.

4) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de francs)	1987 Valeur brute	1987 Amortissements et provisions	1987 Valeur nette	1986 Valeur nette
Terrains	237	8	229	219
Constructions	1 281	575	706	639
Installations techniques, matériel et outillage	1 548	1 025	523	525
Autres immobilisations corporelles	847	506	341	349
Immobilisations corporelles en cours	43	–	43	54
Avances et acomptes	5	–	5	8
Total	**3 961**	**2 114**	**1 847**	**1 794**

5) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en millions de francs)	1987 Valeur brute	1987 Provisions	1987 Valeur nette	1986 Valeur nette
Titres mis en équivalence	654	–	654	128
Autres titres de participation	133	22	111	105
Prêts et créances	77	11	66	50
Autres immobilisations financières	18	–	18	21
Total	**882**	**33**	**849**	**304**

Les titres mis en équivalence représentent la société Heublein do Brazil, la société SIAS Port et la Compagnie Financière de Suez consolidée depuis le 19 novembre 1987.

Les autres titres de participation correspondent essentiellement à des sociétés immobilières.

6) STOCKS ET EN-COURS (montants nets)

La répartition des stocks et en-cours à la clôture des exercices 1986 et 1987 était la suivante :

(en millions de francs)

	1987	1986
Matières premières	645	661
En-cours de biens et services	842	920
Stocks de marchandises	133	97
Produits finis	761	775
Total	**2381**	**2453**

7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions de francs)

	1987	1986
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	118	119
Provisions pour risques divers	127	80
Total	**245**	**199**

L'augmentation du poste provisions pour risques divers s'explique par :

- la constitution d'une provision suite au redressement fiscal notifié au Groupe en 1987 et relatif aux exercices 1984 et 1985 ;
- une provision pour restructuration constatée par la Société des Vins de France.

8) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(en millions de francs)

	1987	1986
Impôts courants	(550)	(541)
Impôts différés	58	20
Total	**(492)**	**(521)**

Les impôts différés au bilan se décomposent de la façon suivante :

(en millions de francs)

	1987	1986
Impôt différé actif (1)	118	104
Impôt différé passif (2)	(148)	(192)
Impôt différé net au bilan	**(30)**	**(88)**

(1) Correspond essentiellement à des provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation.

(2) Correspond essentiellement à des provisions et amortissements qui seront réintégrés ultérieurement au bénéfice fiscal.

9) DETTES FINANCIÈRES

La répartition des dettes financières par date d'exigibilité est la suivante :

(en millions de francs)

	1987	1986
Court terme (moins de 1 an)	1284	1035
Moyen terme (de 1 an à 5 ans)	211	225
Long terme (plus de 5 ans)	62	75
Total	**1557**	**1335**

10) ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en millions de francs)

	1987	1896
Engagements donnés		
Crédit-bail	20	39
Cautions données aux banques	65	108
Engagements d'achat aux fournisseurs	211	254

11) EFFECTIFS MOYENS

	1987
Ouvriers	4381
Employés	1964
Maîtrise interne	979
Cadres ventes	846
Mensuels ventes	673
V.R.P.	893
Cadres et Maîtrise vente	694
Total	**10430**

12) LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Siège	% de consolidation	Méthode de consolidation	Numéro Siren
Pernod Ricard	142, boulevard Haussmann, 75008 Paris	Société Mère	–	582 041 943
Ricard	4 et 6, rue Berthelot, 13014 Marseille	100	I.G	303 656 375
• Galibert et Varon	7, quai de l'Orangerie, 16200 Jarnac	100	I.G	457 208 437
Pernod	120, avenue du Maréchal Foch, 94015 Créteil	100	I.G	302 208 301
• GMC	90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris	99,4	I.G	562 017 905
• Distillerie Laurent	11, rue de Grammont, 70300 Luxeuil	70,0	I.G	675 750 368
• SPA	Route de Cazaubon, 32800 Eauze	99,9	I.G	395 820 087
SEGM	2, rue de Solférino, 75007 Paris	100	I.G	302 453 592
• Prac SA (Espagne)	477, Diagonal Planta 14, Barcelone	100	I.G	
• Perisem (Suisse)	46, route de St-Julien, 1227 Carouge - Genève	100	I.G	
• J.R. Parkington (Grande-Bretagne)	924, Great West Road Brentford - Middlesex TW 8 9DY	100	I.G	
• A.V. SA (Espagne)	Poligono Industrial de Landaben, 31012 Pamplona	90,0	I.G	
• Ramazzotti (Italie)	9, via San Petro All, Orto, 20121 Milan	100	I.G	
• IGM Deutschland (R.F.A.)	Poststrasse n8, 5400 Coblence	50,1	I.G	
• Koninklijke Cooymans BV (Pays-Bas)	's Hertogenbosch	100	I.G	
• Cusenier Saic (Argentine)	O'Brien 1202, Buenos Aires	100	I.G	
Cusenier	5, rue Dosne, 75116 Paris	100	I.G	308 198 670
Austin Nichols (U.S.A.)	1290, Avenue of the Americas, New York	100	I.G	
• Orangina International (U.S.A.)	1290, Avenue of the Americas, New York	100	I.G	
• Boulevard Distillers (U.S.A.)	1290, Avenue of the Americas, New York	70,0	I.G	
• Heublein do Brazil (Brésil)	655, rua Araporé, São Paulo	30,0	M.E.E	
JFA Pampryl	12, rue François Mignotte, 21700 Nuits-Saint-Georges	99,9	I.G	035 680 016
SPBG	142, boulevard Haussmann, 75008 Paris	99,8	I.G	582 027 827
• SRBG	142, boulevard Haussmann, 75008 Paris	51,0	I.G	765 201 082
• SVBG	3, boulevard de l'Hôpital, 03200 Vichy	100	I.G	975 520 883
• GLV	3, boulevard de l'Hôpital, 03200 Vichy	100	I.G	975 520 891
CDR-Raison	102, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes	99,0	I.G	552 024 275
Campbell (Grande-Bretagne)	West Byrehill, Kilwinning, Ayrshire KA 136 LE	100	I.G	
• White Heather Distillers (G.-B.)	West Byrehill, Kilwinning, Ayrshire KA 136 LE	100	I.G	
• Aberlour Glenlivet Distillery (G.-B.)	West Byrehill, Kilwinning, Ayrshire KA 136 LE	100	I.G	
• Campbells Whisky Holdings (G.-B.)	West Byrehill, Kilwinning, Ayrshire KA 136 LE	100	I.G	
Besserat de Bellefon	Allée du Vignoble, 51100 Reims	98,1	I.G	335 780 128
Sopagly	Cave des Corbières, RN 9, 66600 Rivesaltes	100	I.G	634 200 455
Santa Lina	Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio	100	I.G	045 920 105
Sifa	199 bis, boulevard St-Germain, 75007 Paris	100	I.G	722 043 650
GJFF	74, avenue Kléber, 75008 Paris	100	I.G	304 136 443
SIAS-MPA	5, rue Dosne, 75116 Paris	100	I.G	436 380 521
• SIAS France	17, avenue du 8 Mai 1945, 77290 Mitry-Mory	100	I.G	341 826 006
• Ramsey Laboratories (U.S.A.)	2742 Grand Avenue, Cleveland, Ohio 44104 3191	100	I.G	
• DSF (R.F.A.)	Lilienthalstrasse 1, 7750 Konstanz	60,0	I.G	
• Agrota (R.F.A.)	Lilienthalstrasse 1, 7750 Konstanz	60,0	I.G	
• SIAS Port (Mexique)	Labastida 912B 59650 Zamora, Michoacan	49,0	M.E.E	
• FFF (U.S.A.)	Build. 203, Park Highway, 17, North Bartow, Florida 33830	100	I.G	
Compagnie Française des Produits Orangina	1, La Canebière, 13001 Marseille	100	I.G	061 801 254
• Métropolitaine des Boissons Orangina	7, Première Avenue, 13127 Vitrolles	95,0	I.G	056 807 076
Société des Vins de France	25/33, route Principale du Port, 92231 Gennevilliers	89,8	I.G	651 621 013
• Crus et Domaines de France, SVF et Cie	124, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux	89,8	I.G	457 205 987
• Bartissol Cruse Diffusion	95, quai de Loire - Rochecorbon, 37210 Vouvray	89,8	I.G	572 207 173
• Bedhet Lafon	Boulevard Charles de Gaulle, 92390 Villeneuve-La-Garenne	89,8	I.G	552 044 059
Investimenti Partecipazioni Finanziamenti	Corso Re Umberto n° 1 10121, Turin	100	I.G	
• San Giorgio Essenze	Via Fossata 114, 10147 Turin	100	I.G	
• San Giorgio Aromi	Via Fossata 114, 10147 Turin	100	I.G	
Distillerie de Haute Provence	ZA des Bas Chalus, 04300 Forcalquier	100	I.G	705 850 204
Compagnie Financière de Suez	1, rue d'Astorg, 75008 Paris	3,05	M.E.E	582 043 212

I.G : Intégration globale
M.E.E : Mise en équivalence

13) INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

VINS ET SPIRITUEUX FRANCE

Volumes commercialisés
(en millions de bouteilles) **445**

Effectifs **5 310**

34 centres de production en France

Marques principales
- Ricard, Pastis 51, Pernod, Alizé,
- Suze,
- Ambassadeur, Gold Ambassadeur, Dubonnet, Cinzano, Byrrh, Américano 505, Vabé, Bartissol,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour, Cutty Sark, House of Lords,
- Wild Turkey, Old Crow,
- Vodkas Stolichnaya et Karinskaya,
- Calvados Busnel et Lancelot,
- Cognac Bisquit et Armagnac de Montesquiou,
- Portos Cintra, Warre et Feist,
- Rhums Vana et Naura,
- Liqueurs et eaux-de-vie blanches la Duchesse et Cusenier,
- Gins Gilbey's, Epsom,
- Carlton,
- Café de Paris,
- Champagnes Besserat de Bellefon, Morlant et Salon,
- Batida de Coco,
- Vieux Papes, La Villageoise, Le Bien Venu, Carré de Vigne.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

Ricard et sa filiale : Galibert et Varon

Pernod et ses filiales :
- SPA
- Distillerie Laurent
- GMC

Cusenier

Cidreries Distilleries Réunies - Raison

Besserat de Bellefon

Société des Vins de France

Distillerie de Haute-Provence

Vins et spiritueux France

(en millions de francs)	1987	1986	Variation en %
Chiffre d'affaires H.T.	**6 166**	**6 244**	**- 1,2**
Droits et taxes	(1 169)	(1 302)	- 10,2
Chiffre d'affaires H.D.T.	**4 997**	**4 942**	**+ 1,1**
Achats consommés	(1 647)	(1 732)	- 4,9
Marge brute	**3 350**	**3 210**	**+ 4,4**
Frais de personnel	(1 202)	(1 224)	- 1,8
Autres charges et produits	(1 129)	(1 091)	+ 3,5
Dotation aux amortissements	(156)	(141)	+ 10,6
Frais financiers	(45)	(52)	- 13,5
Résultat courant	**818**	**702**	**+ 16,5**

VINS ET SPIRITUEUX EXPORT ET ÉTRANGER

Volumes commercialisés
(en millions de bouteilles) **134**

Effectifs **1 840**

12 centres de production et d'embouteillage :
- U.S.A. : Lawrenceburg Kentucky,
- Royaume-Uni : Aberlour, Edradour, West Byrehill,
- Espagne : Barcelone, Pampelune,
- Suisse : Genève,
- Argentine : Buenos Aires,
- Italie : Milan,
- Pays-Bas : 's Hertogenbosch, Almelo, Oud-gasten.

Marques principales :
- Pernod, Ricard, Pastis 51,
- Dubonnet,
- Wild Turkey,
- Bisquit,
- Clan Campbell, White Heather, Aberlour,
- King's Ransom, House of Lords,
- Glenforres,
- Amaro Ramazzotti, Fior di Vite,
- Zoco,
- Advocaat de Korenaer, Surfers.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SEGM et ses filiales :
- Parkington (Grande-Bretagne),
- Perisem (Suisse),
- Pracsa (Espagne),
- Ramazzotti (Italie),
- IGM Deutschland (R.F.A.),
- Cooymans (Pays-Bas),
- Cusenier Saic (Argentine)

Austin Nichols et sa fililale : Boulevard Distillers

Campbell

Cusenier

Besserat de Bellefon

Galibert et Varon

SPA

Cidreries Distilleries Réunies - Raison

Société des Vins de France

Distillerie de Haute-Provence

Vins et spiritueux export et étranger

(en millions de francs)	1987	1986	Variation en %
Chiffre d'affaires H.T.	**2 428**	**1 940**	**+ 25,1**
Droits et taxes	(641)	(453)	+ 41,5
Chiffre d'affaires H.D.T.	**1 787**	**1 487**	**+ 20,2**
Achats consommés	(842)	(640)	+ 31,6
Marge brute	**945**	**847**	**+ 11,6**
Frais de personnel	(284)	(248)	+ 14,5
Autres charges et produits	(523)	(455)	+ 14,9
Dotation aux amortissements	(39)	(31)	+ 25,8
Produits financiers	3	6	- 50,0
Résultat courant	**102**	**119**	**- 14,3**

BOISSONS ET PRODUITS SANS ALCOOL FRANCE

Volumes commercialisés
(en millions de litres) **622***

Effectifs **2370**

26 centres de production en France

Marques principales
- Banga,
- Pampryl, Fruidam,
- Coca-Cola**,
- Fanta**,
- Sprite**,
- Finley**,
- Sirops Cusenier,
- Pam Pam,
- Cidres Joyeux Normands, La Cidraie, Cidre-Quart, Doma, Raison,
- Pacific,
- Orangina, Lemon Tonic, Oscar,
- Brut de Pomme.

*Hors activités aromatiques et préparations aux fruits.
**Concession

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SPBG et ses filiales :
- SRBG,
- SVBG,

JFA Pampryl

SIAS-MPA et sa filiale : SIAS France

Cidreries Distilleries Réunies - Raison

Cusenier

Sopagly

Ricard

CFPO et sa filiale : MBO

BOISSONS ET PRODUITS SANS ALCOOL EXPORT ET ÉTRANGER

Volumes commercialisés
(en millions de litres) **89***

Effectifs **591**

7 centres de production à l'étranger :
- Allemagne: Constance,
- U.S.A. : Santa Maria (Californie),
  Cleveland (Ohio),
  Winter Haven (Floride),
  Fort Worth (Texas),
- Mexique : Zamora
- Italie : Turin.

*Hors activités aromatiques et préparations aux fruits.

Sociétés dont l'activité contribue au secteur :

SIAS-MPA et ses filiales :
- DSF et AGROTA (R.F.A.),
- Ramsey (Etats-Unis).

Sopagly

SPBG et ses filiales :
- SRBG,
- SVBG.

JFA-Pampryl

Cidreries Distilleries Réunies - Raison

CFPO et sa filiale : MBO

Orangina International

Cusenier

San Giorgio

Boissons et produits sans alcool France

(en millions de francs)	1987	1986	Variation en %
Chiffre d'affaires H.T.	**3037**	**2810**	**+ 8,1**
Droits et taxes	(2)	(2)	-
Chiffre d'affaires H.D.T.	**3035**	**2808**	**+ 8,1**
Achats consommés	(1470)	(1404)	+ 4,7
Marge brute	**1565**	**1404**	**+ 11,5**
Frais de personnel	(444)	(438)	+ 1,4
Autres charges et produits	(646)	(525)	+ 23,0
Dotation aux amortissements	(135)	(136)	-
Frais financiers	(22)	(30)	- 26,7
Résultat courant	**318**	**275**	**+ 15,6**

Boissons et produits sans alcool export et étranger

(en millions de francs)	1987	1986	Variation en %
Chiffre d'affaires H.T.	**885**	**779**	**+ 13,6**
Droits et taxes	-	-	-
Chiffre d'affaires H.D.T.	**885**	**779**	**+ 13,6**
Achats consommés	(516)	(470)	+ 9,8
Marge brute	**369**	**309**	**+ 19,4**
Frais de personnel	(129)	(109)	+ 18,3
Autres charges et produits	(192)	(151)	+ 27,2
Dotation aux amortissements	(32)	(27)	+ 18,5
Frais financiers	(18)	(14)	+ 28,6
Résultat courant	**(2)**	**8**	**- 125,0**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mission de Commissaires aux Comptes de votre Société, confiée par vos Assemblées Générales des 11 juin 1981 et 13 juin 1986, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés,
- la vérification du rapport de gestion,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 1987.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

Il convient d'observer, comme le précisent le rapport de gestion et l'annexe aux comptes, que les fonds commerciaux qui figuraient antérieurement à l'actif du bilan pour F 289,2 millions ont été intégralement amortis au 31 décembre 1987 par imputation sur les capitaux propres.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Paris, le 20 avril 1988

Les Commissaires aux Comptes :

Jean Delquié

Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot
Louis Genot
Alain Genot

Cabinet Robert Mazars
Patrick de Cambourg
Frédéric Allilaire

COMPTES SOCIAUX

Pernod Ricard, Société Mère du Groupe, a pour rôle essentiel d'assurer des missions d'intérêt général dans les domaines de la stratégie, du contrôle financier des filiales, de la croissance externe, du marketing-développement, de la recherche, des relations humaines, et de la communication. Pernod Ricard exerce en outre, depuis 1984, une activité directement opérationnelle avec Brut de Pomme et le financement de l'effort publicitaire de lancement de ce produit. Ses ressources sont donc constituées :

- des dividendes reçus des filiales,
- des redevances ou des marges sur cession de concentré perçues au titre des marques qui lui appartiennent,
- des prestations de services,
- des revenus financiers issus des placements effectués avec les excédents de trésorerie générés par le Groupe.

COMPTE DE RÉSULTAT PERNOD RICARD

(en francs)

	31.12.1987	31.12.1986
Ventes de marchandises	20 277 244	21 112 173
Redevances	209 485 010	200 187 381
Autres produits	19 680 867	19 501 229
Reprises sur provisions	17 072 984	21 106 652
Total des produits d'exploitation	**266 516 105**	**261 907 435**
Achats de marchandises	(10 180 320)	(10 891 215)
Services extérieurs	(122 459 459)	(103 655 793)
Impôts, taxes et versements assimilés	(2 996 851)	(3 363 783)
Charges de personnel	(22 564 737)	(25 257 812)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 806 175)	(1 776 221)
Autres charges	(1 624 700)	(1 477 000)
Total des charges d'exploitation	**(161 632 242)**	**(146 421 824)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**104 883 863**	**115 485 611**
Produits de participations	368 229 160	239 262 130
Produits d'autres valeurs mobilières	87 047	7 216 637
Autres intérêts et produits assimilés	35 494 882	31 152 127
Reprises sur provisions	16 883 028	15 188 523
Différences positives de change	4 037	2 415 807
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 499 613	6 415 494
Total des produits financiers	**432 197 767**	**301 650 718**
Dotations aux provisions	(387 740)	(6 282 500)
Intérêts et charges assimilées	(69 445 665)	(56 041 156)
Différences négatives de change	(2 395 699)	(3 706 593)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	–	(7 672 280)
Total des charges financières	**(72 229 104)**	**(73 702 529)**
RÉSULTAT FINANCIER	**359 968 663**	**227 948 189**
RÉSULTAT COURANT	**464 852 526**	**343 433 800**
Produits exceptionnels	31 740 049	33 702 591
Charges exceptionnelles	(19 936 142)	(3 591 360)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**11 803 907**	**30 111 231**
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**476 656 433**	**373 545 031**
Impôt sur les bénéfices	(48 431 663)	(54 250 546)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**428 224 770**	**319 294 485**

BILAN
PERNOD RICARD

en francs

Actif	31.12.1987 Brut	Amortissements et provisions	Net	31.12.1986 Net
Immobilisations incorporelles	195 361 438	6 212 417	189 149 021	189 108 621
Licences marques	195 361 438	6 212 417	189 149 021	189 108 621
Immobilisations corporelles	58 113 919	17 287 072	40 826 847	41 679 896
Terrains	13 105 795	–	13 105 795	13 191 475
Constructions	32 648 090	9 601 261	23 046 829	23 660 815
Matériel et outillage	790 977	435 524	355 453	91 867
Autres	11 569 057	7 250 287	4 318 770	4 735 739
Immobilisations financières	3 498 898 367	127 000 817	3 371 897 550	2 508 588 237
Participations	3 178 172 170	127 000 817	3 051 171 353	2 306 511 265
Créances rattachées à des participations	304 793 467	–	304 793 467	181 346 663
Prêts	6 480 273	–	6 480 273	9 418 000
Autres	9 452 457	–	9 452 457	11 312 309
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 752 373 724	150 500 306	3 601 873 418	2 739 376 754
Avances et acomptes versés sur commandes	1 093 481	–	1 093 481	1 581 521
Créances d'exploitation	72 449 798	–	72 449 798	67 139 497
Créances clients et comptes rattachés	67 869 345	–	67 869 345	63 021 312
Autres	4 580 453	–	4 580 453	4 118 185
Créances diverses	56 590 550	–	56 590 550	102 852 506
Valeurs mobilières de placement	44 374 528	15 148 300	29 226 228	367 026 799
Disponibilités	89 634 580	–	89 634 580	186 185 785
TOTAL ACTIF CIRCULANT	264 142 937	15 148 300	248 994 637	724 786 108
Charges constatées d'avance	843 520	–	843 520	819 852
Ecart de conversion - Actif	9 967 500	–	9 967 500	22 319 660
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	10 811 020	–	10 811 020	23 139 512
TOTAL GÉNÉRAL	4 027 327 681	165 648 606	3 861 679 075	3 487 302 374

Passif	31.12.1987	31.12.1986
Capital	824 348 080	824 348 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport	604 254 343	604 254 343
Ecarts de réévaluation	50 292 025	50 292 025
Réserves	330 566 401	295 244 568
Réserve légale	81 912 572	65 947 848
Réserves réglementées	189 633 429	170 276 320
Autres	59 020 400	59 020 400
Report à nouveau	169 598 887	90 812 696
Résultat de l'exercice	428 224 770	319 294 485
Provisions réglementées	58 916 398	76 739 410
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 466 200 904	2 260 985 607
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 441 211	38 975 151
Dettes financières	246 476 246	74 136 660
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 476 246	63 865 497
Emprunts et dettes financières diverses	–	10 271 163
Dettes d'exploitation	33 839 615	36 935 477
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 003 680	18 433 413
Dettes fiscales et sociales	18 835 935	18 502 064
Dettes diverses	1 087 721 099	1 076 097 181
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)	46 840 856	116 918 108
Autres	1 040 880 243	959 179 073
TOTAL DES DETTES	1 368 036 960	1 187 169 318
Produits constatés d'avance	–	172 298
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	–	172 298
TOTAL GÉNÉRAL	3 861 679 075	3 487 302 374

ANNEXE

R.C.S. PARIS B 582 041 943 (58 B 4194)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 1987, dont le total est de F 3 861 679 075 et au compte de résultat de l'exercice, qui fait apparaître un bénéfice de F 428 224 770.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Les notes nos 1 à 14, ci-après, présentées en milliers de francs font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24 mars 1988 par le Conseil d'Administration.

NOTE 1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	50 ans linéaire
Agencements et aménagements des constructions	10 ans linéaire
Matériel et outillage	5 ans dégressif
Matériel roulant	5 ans linéaire
Mobilier, matériel de bureau	10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

B) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou par le coût d'achat hors frais accessoires. Dans le cadre des dispositions légales certains titres ont été réévalués selon leur valeur au 31 décembre 1976.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont évalués à leur valeur d'usage. Les valeurs mobilières de placement sont ajustées à la clôture selon le cours moyen de bourse de décembre si elles sont cotées et selon la quote-part d'actif net dans le cas contraire.

C) CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D) PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la provision pour implantation à l'étranger constituée lors de l'investissement de Pernod Ricard dans Austin Nichols, l'amortissement exceptionnel des titres de participation dans des sociétés d'innovation et la provision spéciale de réévaluation des biens amortissables.

E) OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, pour leur valeur totale.

F) PROVISIONS D'EXPLOITATION

Outre les provisions habituellement constatées (congés payés...), Pernod Ricard constitue chaque année une provision pour faire face au paiement des indemnités de départ à la retraite.

G) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Pernod Ricard bénéficie du régime d'intégration fiscale des filiales françaises détenues à plus de 95 %. Les modifications de la dette fiscale dégagée par l'application de cet agrément :

- sont constatées en charges ou produits exceptionnels lorsqu'elles sont définitives,
- sont inscrites en créances diverses, pour les surcoûts et en provisions pour risques et charges, pour les économies, lorsqu'elles sont provisoires.

NOTE 2 - ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeurs brutes au 1.1.87	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.87	Valeurs d'origine avant réévaluation
Immobilisations incorporelles	197 886	63	2 588	195 361	195 361
Immobilisations corporelles	57 294	1 129	309	58 114	49 719
Immobilisations financières	2 639 732	874 405	15 239	3 498 898	3 287 037
Totaux	**2 894 912**	**875 597**	**18 136**	**3 752 373**	**3 532 117**

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'augmentation de capital constatés et totalement amortis au cours de l'exercice 1986 ont été annulés.

2) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

Titres reçus en contrepartie d'augmentation de capital :	
• 37 000 actions JFA Pampryl	22 200
• 300 000 actions SEGM	75 000
Acquisitions titres de participation :	
• 1 939 460 actions Compagnie Financière de Suez	645 549
Augmentations sur créances rattachées à des participations :	
• Sifa	111 758
• Résidences de Cavalière	18 817
Autres augmentations	1 081
Total	**874 405**
Cessions titres de participation :	
• Cusenier Saic	(3 186)
Remboursement sur créances rattachées à des participations :	
• Santa Lina	(7 129)
Autres diminutions	(4 924)
Total	**(15 239)**

NOTE 3 - ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	au 1.1.87	Augmentations	Diminutions	au 31.12.87
Immobilisations incorporelles	2 777	23	2 588	212
Immobilisations corporelles	15 614	1 786	113	17 287
Total	**18 391**	**1 809**	**2 701**	**17 499**

NOTE 4 - ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au 1.1.87	Augmentations	Diminutions	Montant au 31.12.87
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	3 417	–	–	3 417
Provision pour implantation à l'étranger	70 971	–	17 743	53 228
Provision spéciale de réévaluation	2 351	–	80	2 271
Total 1	**76 739**	**–**	**17 823**	**58 916**
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pertes de change	22 320	–	12 352	9 968
Provisions pour impôts	15 440	287	254	15 473
Autres provisions	1 215	1 075	290	2 000
Total 2	**38 975**	**1 362**	**12 896**	**27 441**
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles	6 000	–	–	6 000
Sur immobilisations financières	131 144	388	4 531	127 001
Autres	17 046	15 148	17 046	15 148
Total 3	**154 190**	**15 536**	**21 577**	**148 149**
TOTAL GÉNÉRAL	**269 904**	**16 898**	**52 296**	**234 506**

PROVISION POUR IMPLANTATION

La provision pour implantation à l'étranger constituée lors de l'acquisition de la Société Austin Nichols par Pernod Ricard est rapportée aux résultats par cinquième depuis l'exercice 1986.

PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE

La provision constatée sur nos emprunts en dollars a été reprise à la suite des remboursements effectués au cours de l'exercice et afin de tenir compte de la baisse du cours du dollar au 31 décembre.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Au cours de cet exercice un redressement fiscal de 1 430 milliers de francs nous a été notifié ; compte tenu des réclamations en cours, il a été constaté une provision de 555 milliers de francs.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

- Du fait de la poursuite de l'amélioration de la situation de la Société JFA Pampryl, les provisions suivantes ont été reprises :

16 936 milliers de francs sur le compte de prêt,
4 531 milliers de francs sur les titres de participation.

- Les titres de la Compagnie Financière de Suez acquis dans le cadre des opérations de privatisation et de la constitution de son groupe d'actionnaires stables, ont été classés en Titres de participations. Leur valeur d'usage étant estimée au moins égale à leur prix d'acquisition, aucune provision n'a été constatée à la clôture de l'exercice. Une évaluation au cours de bourse du 31 décembre aurait conduit à constituer une provision de l'ordre de 123 millions de francs.

- Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à la date de clôture en référence au cours moyen boursier du mois de décembre, ce qui nous a amenés à constater une provision de 15 148 milliers de francs. Il s'agit d'actions acquises dans le cadre du plan d'option d'achat mis en place en 1986.

NOTE 5 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

1) CRÉANCES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	304 793	–	304 793
Prêts	6 480	3 000	3 480
Autres immobilisations financières	9 452	1 886	7 566
Actif circulant	**264 143**	**264 143**	–
Total général	**584 868**	**269 029**	**315 839**

2) DETTES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 476	246 476	–
Dettes d'exploitation	33 840	33 840	–
Dettes diverses	1 087 721	1 087 721	–
Total général	**1 368 037**	**1 368 037**	–

NOTE 6 - ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

		Montant concernant les entreprises
Postes du bilan	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	2 510 086	668 086
Créances rattachées à des participations	304 793	–
Créances clients et comptes rattachés	67 089	–
Autres créances	47 952	36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 121	–
Autres dettes	1 035 681	–

NOTE 7 - RÉÉVALUATION

VARIATION DE LA PROVISION SPÉCIALE DE RÉÉVALUATION

La reprise de provision s'élève à 80 milliers de francs.

NOTE 8 - PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	5 609
Créances clients et comptes rattachés	67 869
Autres créances	4 710
Disponibilités	1 580
Total	**79 768**

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	953
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 412
Dettes fiscales et sociales	6 027
Autres dettes	19 239
Total	**32 631**

NOTE 9 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31.12.1987, le capital social se compose de 10 304 351 titres de valeur nominale F 80, soit F 824 348 080.

NOTE 10 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Montant net
Résultat courant	464 852	(40 924)	423 928
Résultat exceptionnel	11 804	(7 508)	4 296
Total	**476 656**	**(48 432)**	**428 224**

NOTE 11 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Cautions concernant les filiales	46 796
Autres	16
Total	**46 812**

NOTE 12 - ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Nature des différences temporaires	Montant d'impôt
Accroissements	
Provisions réglementées :	
• Provision pour implantation à l'étranger	23 953
• Plus-value de fusion	3 554
Accroissement de la dette future d'impôts	**27 507**
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
• Organic	129
• Indemnité de départ à la retraite	416
Allègement de la dette future d'impôts	**545**

NOTE 13 - EFFECTIF MOYEN 1987

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	21	1
Agents de maîtrise et Techniciens	4	-
Employés	17	5
Ouvriers	-	-
Total	**42**	**6**

NOTE 14 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 DÉCEMBRE 1987

Chiffres en milliers de francs	Capital	Capitaux propres avant résultat	Quote part du capital (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pernod Ricard										
Ricard, 4 et 6, rue Berthelot - 13014 Marseille	350 000	811 421	100,00	440 981	440 981	–	–	2 434 295	234 095	201 599
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas, New York, 10104 (USA)	[1] 25	625 729	100,00	468 205	468 205	–	–	389 449	(13 068)	6 072
Pernod, 120, avenue du Mal Foch - 94015 Créteil	215 000	452 418	100,00	272 770	272 770	–		1 623 722	91 696	75 250
Cusenier, 5, rue Dosne - 75116 Paris	236 160	297 123	100,00	251 946	251 946		–	659 485	7 852	6 954
Compagnie Française des Produits Orangina 1, La Canebière - 13001 Marseille	65 505	194 641	99,95	259 083	259 083	–	–	246 771	56 134	29 998
SEGM, 2, rue de Solférino - 75007 Paris	235 000	268 278	100,00	238 779	238 779	–	–	393 596	37	5 740
CDR-Raison 102, avenue Henri Barbusse - 92700 Colombes	45 497	116 325	98,94	97 101	97 101	–	–	214 532	13 138	8 670
Campbell, West Byrehill, Kilwinning Ayrshire KA 136 LE (Ecosse)	[2] 5 600	138 988	94,64	83 685	83 685	–	–	171 986	24 021	–
SPBG, 142 bd Haussmann - 75008 Paris	51 157	147 631	99,77	55 310	55 310	–	–	955 739	65 791	28 855
Santa Lina Route des Sanguinaires - 20000 Ajaccio	21 250	17 889	99,96	44 229	44 229	134 918	–	–	7 513	–
JFA Pampryl, 12, rue François Mignotte 21700 Nuits-St-Georges	1 017	(11 889)	99,27	143 550	26 741	–	–	428 428	38 776	–
Besserat de Bellefon Allée du Vignoble - 51100 Reims	12 000	63 714	98,08	23 198	23 198	4 300	–	128 579	11 425	417
Les Résidences de Cavalière - 83290 Cavalière	20 600	21 035	99,98	20 501	20 501	18 817	–	3 313	(80)	–
Société des Vins de France 25-33, Route Principale du Port - 92231 Gennevilliers	64 500	116 262	89,70	94 458	94 458	35 000	–	1 840 818	[3] (11 370)	–
Compagnie Financière de Suez 1, rue d'Astorg - 75008 Paris	4 753 744	10 724 237	3,05	645 549	645 549	–	–	–	996 891	–
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiales										
– Françaises				12 949	9 428					
– Etrangères				1 167	1 167					
Participations										
– Françaises				12 137	12 137					
– Etrangères				12 573	5 902					

[1] En milliers de $
[2] En milliers de $
[3] Les comptes consolidés du groupe SVF font apparaître un bénéfice net de 686 milliers de francs.

RÉSULTATS FINANCIERS
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en francs)

	1983	1984	1985	1986	1987
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	659 478 480	659 478 480	659 478 480	824 348 080	824 348 080
Nombre d'actions émises	8 243 481 (1)	8 243 481	8 243 481	10 304 351 (2)	10 304 351
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	17 925 440	17 355 267	21 112 173	20 277 244
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	202 316 665	225 723 498	238 312 061	318 445 158	443 031 519
Impôt sur les bénéfices	15 791 578	15 948 757	13 381 573	54 250 546	48 431 663
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	205 143 558	171 528 893	192 687 434	319 294 485	428 224 770
Montant des bénéfices distribués	148 382 658	154 977 443	164 869 620	206 087 020	230 305 073
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	22,63	25,70	27,29	30,90	38,29
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	24,88	20,81	23,37	30,99	41,56
Dividende versé à chaque action	18,00	18,80	20,00	20,00	23,00
Personnel					
Nombre de salariés	39	47	44	44	42
Montant de la masse salariale	13 392 677	14 534 981	16 512 602	18 122 048	17 022 629
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	4 813 424	5 867 219	6 100 617	7 135 763	5 542 108

(1) Attribution d'une action gratuite pour deux.
(2) Attribution d'une action gratuite pour quatre.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

au 31 décembre 1987

(en francs)

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	Nombre de titres	Valeur d'inventaire nette
Compagnie Financière de Suez	1 939 460	645 549 261
Ricard	1 749 991	440 980 868
Pernod	2 149 993	272 770 546
CFP Orangina	11 904	259 082 993
Cusenier	1 311 990	251 946 016
SEGM	999 992	238 779 021
CDR-Raison	333 444	97 101 079
SVF	578 569	94 458 466
SPBG	850 634	55 310 371
Santa Lina	15 619	44 228 721
JFA Pampryl	100 990	26 741 147
Besserat de Bellefon	29 424	23 197 962
Les Résidences de Cavalière	205 950	20 500 950
Soginnove	50 000	5 000 000
Sopagly	31 984	4 675 679
EVC	790	2 715 625
Agrinova	20 000	2 000 000
Idianova	16 666	1 666 600
Salon	27 786	1 264 781
Galibert et Varon	4 990	770 382
Le Bouchon Rapid	400	500 000
Soficic	2 000	200 000
Germe	750	150 000
Sogeri	100	125 208
Sous-total		**2 489 715 676**
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000		124 996
Participations dans les sociétés immobilières non cotées en bourse		2 371 385
Participations dans les sociétés étrangères non cotées en bourse		558 959 296
Total		**3 051 171 353**

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales des 13 juin 1986 et 11 juin 1987, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 1987.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par application de la Loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

le poste Titres de Participations a enregistré au cours de l'exercice 1987, l'augmentation consécutive à l'achat de 1 939 460 actions de la Compagnie Financière de Suez pour un montant de F 645 549 261 représentant 3 % du capital de cette Société.

Paris, le 20 avril 1988

Les Commissaires aux Comptes

Jean Delquié
Société d'Expertise Comptable A. & L. Genot
Louis Genot
Alain Genot

Cabinet Robert Mazars
Patrick de Cambourg
Frédéric Allilaire

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 103 de la Loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par ses Administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil d'Administration, nous remarquerons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de sociétés ayant des administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi-totalité du capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que l'article 102 de la Loi le prévoit. Ces opérations relèvent de la pratique courante "intergroupe" et concernent, plus particulièrement, diverses prestations de services échangées (loyers et charges relatifs aux immeubles, assistances technique et administrative, prestations de laboratoire...), des opérations réciproques de trésorerie (en compte courant, intérêts débiteurs ou créditeurs...), des cessions d'immobilisations et des opérations commerciales d'achats et de ventes.

I - CONVENTIONS ANTÉRIEUREMENT AUTORISÉES

1.1 Il convient de noter le maintien, en totalité ou en partie, de divers prêts, avances ou cautions consentis antérieurement aux sociétés suivantes :

- *Santa Lina* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), dont le compte présente au 31 décembre 1987 un solde débiteur de F 134 918 581,06.
- *Besserat de Bellefon* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard et M. Jacques Chatin), dont le compte présente au 31 décembre 1987 un solde débiteur de F 4 300 000 et dont la caution s'élève à F 1 395 885.
- *JFA Pampryl* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard et M. Claude Foussier, représentant permanent de SPBG), la caution s'élève à F 11 500 000 au 31 décembre 1987.
- *Société Parisienne de Boissons Gazeuses* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard et M. Claude Foussier), le montant total de la caution s'élève à F 32 400 000 au 31 décembre 1987.
- *Société des Vins de France* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard), le prêt en compte courant de F 35 000 000, rémunéré au taux de 7,85 % en 1987 a été autorisé par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 18 décembre 1985.
- *Sopagly* (dont Pernod Ricard est administrateur et ayant pour administrateur commun M. Patrick Ricard), la caution s'élève à F 1 500 000 au 31 décembre 1987.

1.2 Votre Société a facturé, au titre de l'exercice 1987, des royalties aux société suivantes, en vertu des accords de concession de marques approuvés par votre Conseil d'Administration, lors de sa séance du 4 octobre 1984 :

- *Ricard* (administrateur commun : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard) pour un montant total de F 118 611 351,78 (H.T.)
- *Pernod* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. Bernard Cambournac et M. François Gérard) pour un montant total de F 74 825 938,12 (H.T.)
- *Société pour l'Exportation de Grandes Marques* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Jacques Chatin et M. Claude Foussier) pour un montant total de F 11 696 183,75 (H.T.)
- *Cusenier* (administrateurs communs : M. Patrick Ricard, représentant permanent de Pernod Ricard, M. Claude Foussier, M. François Gérard et M. Bernard Cambournac) pour un montant total de F 4 351 535,95 (H.T.).

II - CONVENTIONS NOUVELLES

Dans sa séance du 17 avril 1987, votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes, confirmées par la lettre du 25 janvier 1988 :

2.1 Cession par votre Société à la Société pour l'Exportation de Grandes Marques de 41 763 551 actions Cusenier Saic pour un prix total de F 8 280 000.

2.2 Cession par votre Société à Pernod d'une propriété sise à Bourg-Lastic pour un prix de F 424 000.

Paris, le 20 avril 1988

Les Commissaires aux Comptes

Jean Delquié

Société d'Expertise Comptable A. & L. Genot
Louis Genot
Alain Genot

Cabinet Robert Mazars
Patrick de Cambourg
Frédéric Allilaire

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 1987, et après que lui aient été présentés le compte de résultat, le bilan et les annexes afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 428 224 770, approuve tels qu'ils sont présentés ces comptes, bilan, annexes et toutes les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration dans son rapport de gestion et :

• fixe à F 23 pour chacune des 9 789 351 actions composant le capital social, le dividende de l'exercice, ouvrant droit à un avoir fiscal de F 11,50 par action. Compte tenu de l'acompte sur dividende versé en janvier 1988 à chacune des 10 304 351 actions composant le capital social avant la réduction de celui-ci constatée par le Conseil d'Administration du 9 mars 1988, le dividende global de l'exercice s'élève à F 230 305 073.

Lors de leur mise en paiement, les dividendes correspondant aux actions détenues par la Société dans le cadre du plan d'option d'achat d'actions seront déduits du dividende global et seront affectés au compte "Report à nouveau".

• décide que ce dividende, correspondant au coupon n° 61, sera mis en paiement le 18 mai 1988
- par chèque barré pour les actions inscrites en compte "Nominatif Pur"
- par crédit en compte auprès des banques, agents de change et établissements financiers dépositaires des titres pour les actions au "Porteur" ou inscrites en compte "Nominatif Administré",

et ce, pour le montant sus-indiqué de F 23,00 par action, diminué de l'acompte de F 10,00 mis en distribution le 5 janvier 1988.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été précisé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Montant net	Avoir fiscal	Revenu global
1984	8 243 481	F 18,80	F 9,40	F 28,20
1985	8 243 481	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1986	10 304 351	F 20,00	F 10,00	F 30,00

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1987.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1987.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale réélit M. François Gérard, demeurant à Neuilly-sur-Seine - 17, rue Parmentier, en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1993.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale réélit M. Arthur Veil Picard, demeurant à Paris (16°) - 198, avenue Victor Hugo, en qualité d'Administrateur, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1993.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, en application des dispositions visées aux articles 217-2 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion :

1) autorise la Société, pendant une durée de dix-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblée, à acheter en Bourse 489 000 actions Pernod Ricard, au prix maximum de F 700, et à les vendre en Bourse au prix minimum de F 900, en vue de régulariser leur cours.

2) donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, dans les limites ci-dessus fixées, à l'effet d'accomplir, ou faire accomplir, toutes opérations s'inscrivant dans le cadre de la présente résolution, effectuer toutes formalités requises, notamment tenir un registre des achats et des ventes, fournir dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle toutes informations requises par la Loi à ce sujet, et généralement, faire le nécessaire.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du Conseil d'Administration contenues dans son rapport, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission d'obligations libellées en francs français ou en devises étrangères, en une ou plusieurs fois, pour un montant maximal de F 1 000 000 000 (un milliard de francs), ou sa contrevaleur en devises.

L'autorisation, objet de la présente résolution, est valable pour la durée légale de cinq ans à compter de ce jour, 10 mai 1988.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

Conception, rédaction :
Direction de la Communication Pernod Ricard

S.D.E.
Conseils en Information
64, rue de la Rochefoucault - 75009 Paris - Tél. : 42.85.71.11

Illustrations :
Service photographique Pernod Ricard

RICARD
a bourrié